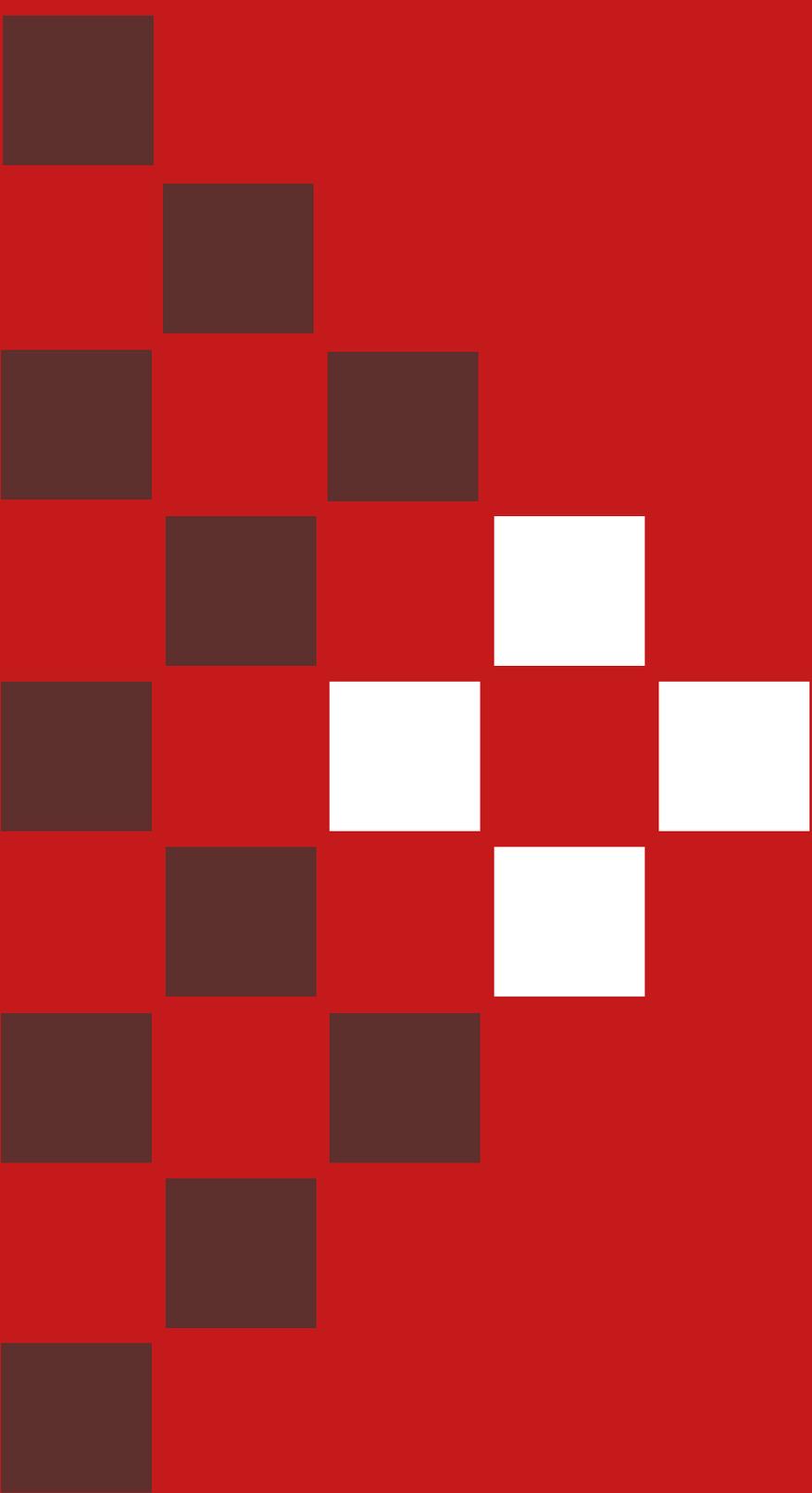




SYNDICAT DES ÉNERGIES
ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE HAUTE-SAVOIE



Rapport d'activité 2018

Sommaire

ÉDITO	5
L'année en images	6
2018 en synthèse	8
35,4 M€ d'investissements en 2018	9
Un plan d'action en faveur de la transition énergétique	11
1. Présentation du SYANE	12
Le SYANE, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie	14
Les instances du SYANE en 2018	16
2. Garantir des services publics locaux de l'électricité et du gaz de qualité	18
Investir pour des réseaux d'énergie de qualité	19
Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité	23
Optimiser les achats d'énergie	27
3. Le SYANE, acteur opérationnel en faveur de la transition énergétique	28
Maîtriser la consommation d'énergie dans les bâtiments publics	29
Développer les énergies renouvelables	33
Accompagner la planification et la prospection énergétique	35
Assurer un éclairage public performant	37
4. Mobilité électrique et transition numérique : des projets d'avenir pour la Haute-Savoie	42
Promouvoir la transition numérique de la Haute-Savoie	43
Favoriser la mobilité électrique avec le réseau public eborn	49
5. Le fonctionnement du SYANE	53
Les comptes administratifs 2018	54
Les ressources humaines : une équipe de 69 agents au service des collectivités	58
Le fonctionnement des services support du SYANE	61
La communication du SYANE	62
Annexes	64
Annexe 1 : les délégués du comité du SYANE	65
Annexe 2 : les commissions du SYANE	70



Accompagner et soutenir les collectivités dans leurs politiques énergétiques locales, et leur offrir expertise et outils afin de progresser ensemble sur la voie des transitions énergétiques et numériques.



ÉDITO



Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE

L'année 2018 a été marquée par une intense activité qui a permis la concrétisation de projets ambitieux en faveur de la transition énergétique, et du déploiement des réseaux numériques.

La poursuite des investissements sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public s'est confirmée en 2018. Avec deux grandes orientations : la qualité des réseaux et la maîtrise de l'énergie. Ces priorités sont au cœur des négociations engagées avec les concessionnaires Enedis et EDF pour l'élaboration d'un nouveau contrat de concession départemental. Ce nouveau modèle doit prendre en compte les enjeux de la transition énergétique (énergies renouvelables, smart grids...) et intégrer une nouvelle procédure de programmation des investissements.

En 2018, le SYANE a aussi complété son dispositif opérationnel en faveur du développement des énergies renouvelables. À la suite de la création de la société d'économie mixte Syan'EnR en octobre 2017, **2018 a ainsi inscrit le développement de la régie Syan'Chaleur.** Sa vocation ? Accompagner les collectivités volontaires dans leurs projets de réseaux de chaleur. Un premier projet est engagé avec la commune de Saint-Jeoire pour la construction et l'exploitation d'une chaufferie biomasse et de son réseau de chaleur associé.

2018, a vu l'ouverture des premiers services fibre optique aux particuliers. 10 000 logements étaient couverts à fin 2018. La commercialisation aux entreprises s'est accélérée, avec plus de 200 entreprises et sites publics raccordés fin 2018 et 85% des zones d'activités économiques raccordées. Autre décision majeure approuvée fin 2018 : le lancement de la phase 2 du déploiement du réseau public. L'objectif ? Le très haut débit pour 100 % des logements à l'horizon 2025.

2018 a également vu la fin du déploiement du programme de création du réseau eborn de recharge électrique, déployé par le SYANE en Haute-Savoie. Avec 150 bornes en service, il permet à tout usager de recharger son véhicule électrique, avec ou sans abonnement. Avec un nombre croissant d'abonnés et de recharges, ce réseau participe au développement d'une mobilité plus propre et contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air.

Enfin, le SYANE a intégré en 2018 son nouveau siège, offrant un environnement de travail de qualité aux élus et agents du Syndicat. **Sobre et performant, ce bâtiment repose sur des principes simples de maîtrise de l'énergie :** isolation, absence de climatisation, brise-soleil, géothermie, LED, outil de suivi.... Il est équipé de panneaux photovoltaïques pour une future autoconsommation.

Partenaire opérationnel des communes et des intercommunalités de Haute-Savoie, le SYANE continue de développer son expertise dans le domaine des énergies et des réseaux. L'objectif : **accompagner et soutenir les collectivités dans leurs politiques énergétiques locales, et leur offrir expertise et outils afin de progresser ensemble sur la voie des transitions énergétiques et numériques.**

L'année 2018 en images

La mobilité électrique



À LA UNE / JUIN 2018 :
Participation du SYANE au Lemanic Electric Tour : Anthy-sur-Léman, commune étape



Mars : Village du développement durable à Annecy



Septembre : Participation du SYANE au challenge écoconduite lors de l'e-tour de l'Automobile Club du Mont-Blanc autour du Lac d'Annecy

La transition énergétique



À LA UNE / SEPTEMBRE :
10 projets soutenus par le SYANE dans le cadre des Appels à Projets Énergies



Mars : Conférence « Lumière nocturne » lors de la semaine du développement durable à Annecy



Octobre : Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du SYANE

Distribution publique d'électricité et de gaz



À LA UNE / MARS :
Mise en gaz de la commune d'Arenthon



Octobre : Réunion publique d'information pour les adhérents du 2^e groupement d'achat d'électricité

La transition numérique



À LA UNE / JUIN :
Les premiers services très haut débit ouverts aux particuliers



Mars : Le SYANE présent au Salon numérique éducatif des Savoie à Annecy-le-Vieux



2018 : Visites d'entreprises raccordées à la fibre optique du SYANE

Le SYANE ici et ailleurs



À LA UNE / MAI :
Le SYANE emménage dans ses nouveaux locaux à Poisy



Février : Jean-Paul AMOUDRY, élu Président de l'USERAA pour un an

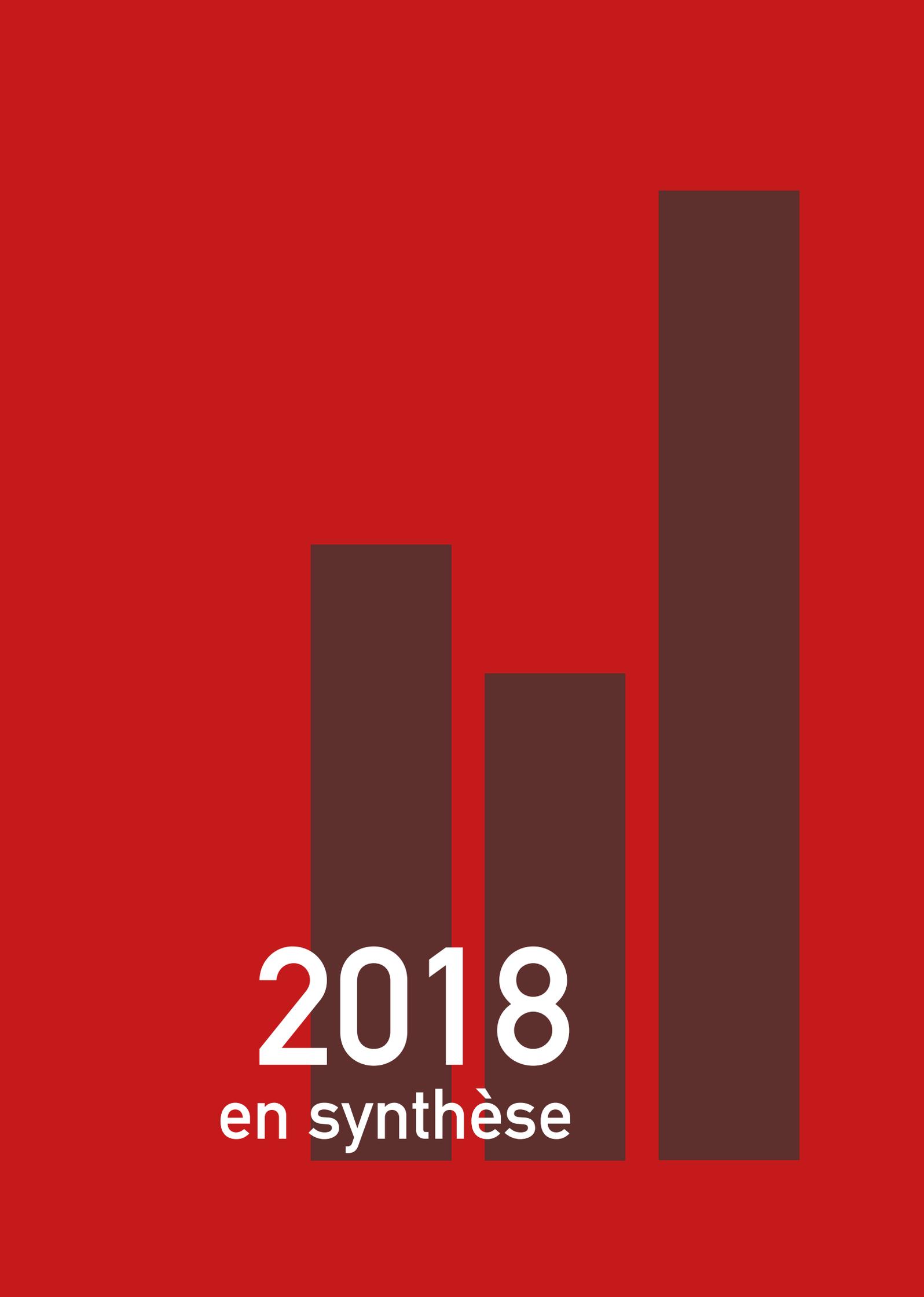


Novembre : Le SYANE participe au Salon national des Maires



Une année 2018 marquée par la prise d'une nouvelle compétence, la concrétisation de projets ambitieux et l'organisation de nombreux événements





2018
en synthèse

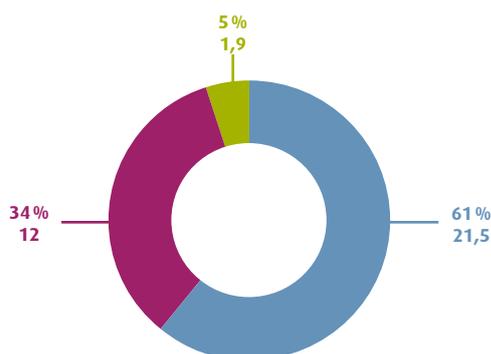
35,4 M € d'investissements

En 2018, le SYANE a engagé 35,4 M € d'investissements, dont :

- **21,5 M € pour les réseaux d'énergie** (réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications), soit 61 % des investissements (47,5 % en 2017)
- **12 M € pour les réseaux numériques**, soit 34 % des investissements (47,5 % en 2017)

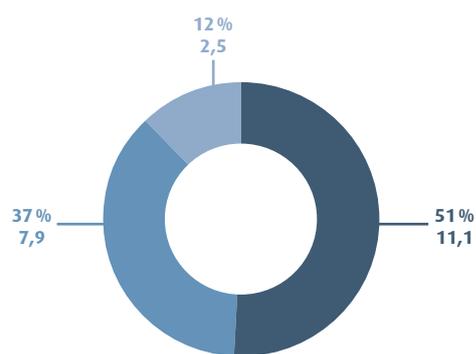
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS EN 2018 (EN M €)

- Réseaux d'Énergie
- Réseaux Numériques
- Autres investissements



RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS SUR LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE (EN M €)

- Réseaux d'éclairage public
- Réseaux d'électricité
- Enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

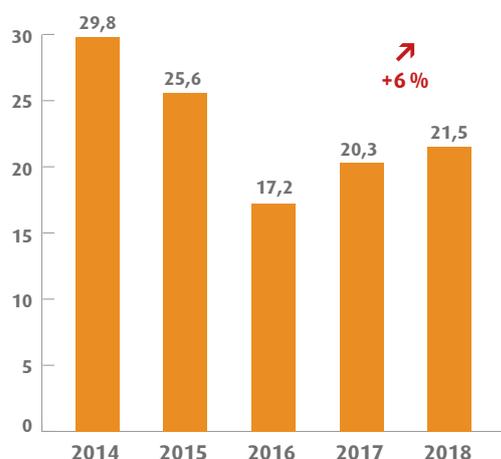


ÉVOLUTION DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2016-2018

	2016	2017	2018
Programme Réseaux d'Énergie	17,2 M €	20,3 M €	21,5 M €
Programme Réseaux Numériques	10,7 M €	20,3 M €	12 M €
Autres investissements (désignation de maîtrise d'ouvrage, électrification des sites isolés, appels à projets)	1 M €	2,1 M €	1,9 M €
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	28,9 M €	42,7 M €	35,4 M €

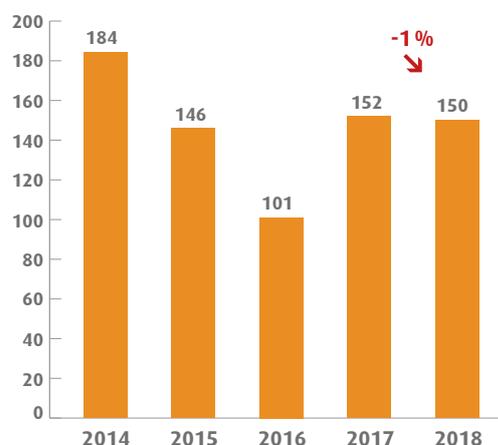
Programme réseaux d'énergie : 21,5 M€ d'investissements

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2014-2018 (EN M€)



Moyenne des dépenses annuelles engagées
depuis 2014 : 22,9 M€

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2014-2018



Moyenne du nombre annuel d'opérations engagées
depuis 2014 : 147 opérations

Programme réseaux numériques

La construction des réseaux fibre optique s'est poursuivie en 2017, avec une évolution du type de travaux. Après la réalisation des gros travaux de génie civil et de construction des infrastructures les années précédentes, les travaux en 2018 s'orientent vers le déploiement de la fibre optique, tirée soit dans les fourreaux posés par le SYANE, soit en aérien, soit dans des infrastructures existantes.

À fin 2018, 87 % du linéaire génie civil était réalisé et 70 % des câbles fibre optique posés. 67 % des locaux techniques NRO / SRO étaient construits.

L'année 2018 a été marquée par l'ouverture à la commercialisation des services très haut débit aux particuliers, avec 10 000 premiers logements couverts dans les secteurs du Genevois et de la Vallée de l'Arve.

La dynamique de la commercialisation aux professionnels s'est confirmée avec 85 % des zones d'activités économiques couvertes et plus de 200 entreprises et sites publics raccordés.

Les chiffres des marchés publics

En 2018, le SYANE a notifié 133 marchés publics de travaux et 54 marchés de fournitures et services.

150 opérations ont été inscrites au programme de travaux dont 16 en groupements de commandes.

Un plan d'action en faveur de la transition énergétique

En 2018, le SYANE a consolidé ses actions liées à la transition énergétique, en particulier par :

- **L'achèvement du déploiement du réseau public eborn** pour la recharge des véhicules électriques : 145 bornes sont aujourd'hui en service dans toute la Haute-Savoie.
- **Le soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics avec une participation financière de près de 690 000 €** lors de la 7^e édition de l'Appel à Projets Énergies.
- La confirmation de **l'engagement du SYANE dans la production d'énergies renouvelables**, en particulier à travers :
 - la **création d'une régie** rattachée au SYANE pour construire, exploiter et financer des **réseaux publics de chaleur** : un premier projet était en cours de lancement à **Saint-Jeoire fin 2018**,
 - la **société d'économie mixte Syan'EnR** dont le SYANE est actionnaire majoritaire, qui a pour vocation de construire, financer, développer, et exploiter des installations de production d'énergies à partir de ressources locales.
- La consolidation de **l'engagement du SYANE auprès des intercommunalités, notamment à travers** :
 - la poursuite de **3 projets de maîtrise de l'énergie dans l'éclairage public et urbain** auprès de 3 intercommunalités, Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte : le Grand Annecy, le Parc naturel régional du Massif des Bauges et la Communauté de Communes du Genevois,
 - la poursuite de l'accompagnement des intercommunalités dans le cadre de **l'élaboration de leur plan climat air énergie territorial** : 5 diagnostics ont été réalisés par le SYANE pour aider à la prise de décisions,
 - le lancement d'un marché pour **l'acquisition d'une plateforme informatique**, intégrant de manière dynamique des données relatives aux réseaux et à l'énergie ; cet outil doit permettre, à terme, de cibler plus finement les projets énergétiques à mettre en œuvre, en adéquation avec les stratégies territoriales, et d'assurer le suivi des projets.



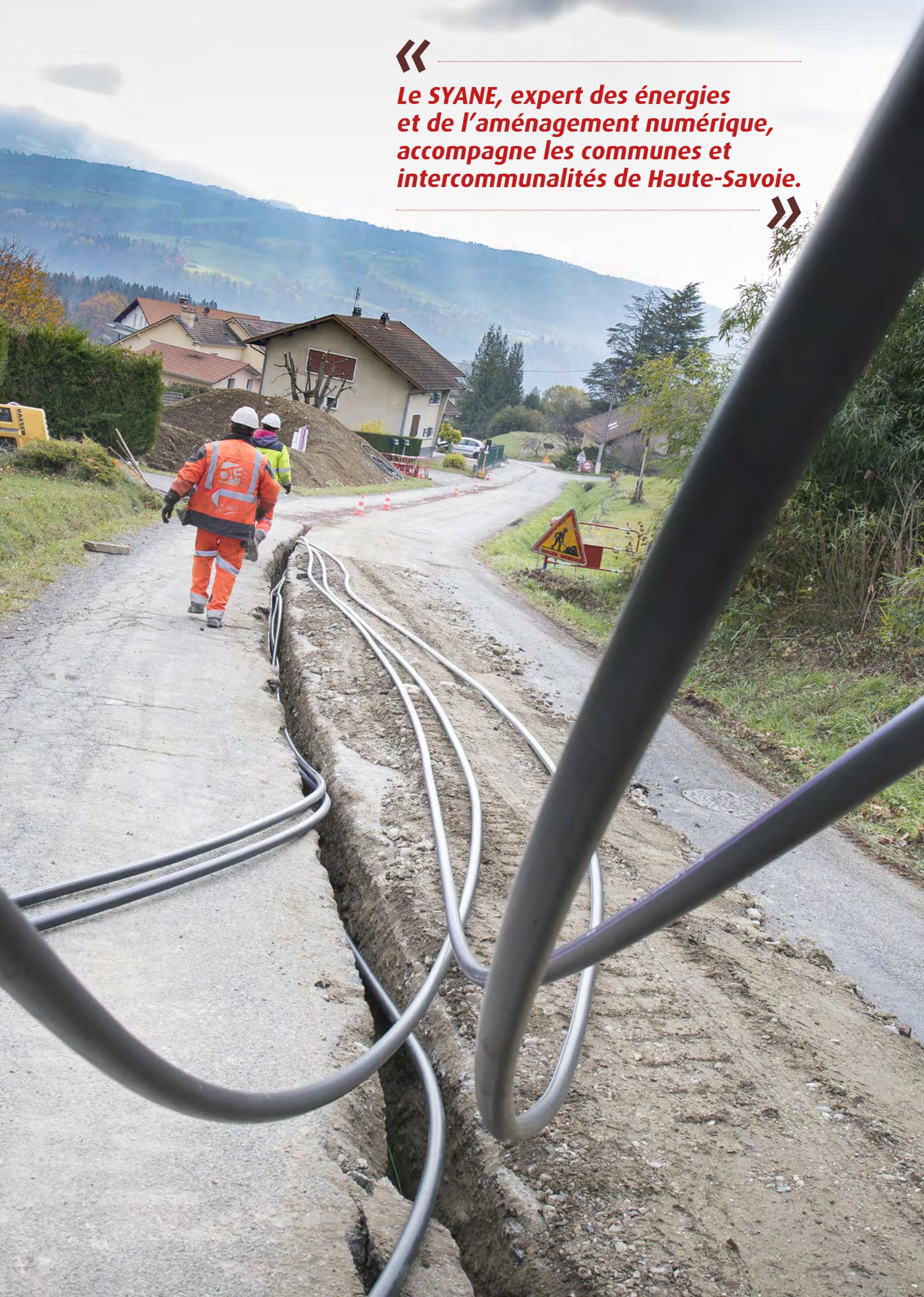
17 octobre 2018 : présentation des orientations de la stratégie lumière aux élus du Grand Annecy



Présentation du
SYANE



Le SYANE, expert des énergies et de l'aménagement numérique, accompagne les communes et intercommunalités de Haute-Savoie.



Le SYANE, service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

Le SYANE est un syndicat mixte ouvert composé par :

LES 230* COMMUNES SOUS CONCESSION ENEDIS AU 31 DÉCEMBRE 2018

LES 5 COLLECTIVITÉS SOUS RÉGIE OU SEM D'ÉLECTRICITÉ :

- Bonneville
- Les Houches
- Sallanches
- Le Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (SIESS - 36 communes)
- Le Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (SIEVT - 13 communes en Haute-Savoie et 1 en Savoie)
- Le Département de la Haute-Savoie

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

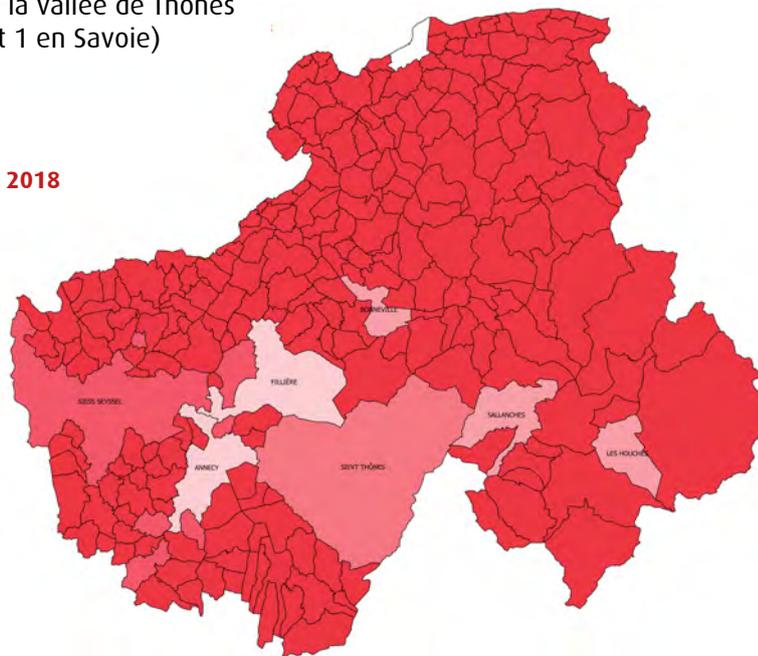
COMMUNES ADHÉRENTES AU SYANE AU 31 DÉCEMBRE 2018

■ 230* communes sous l'autorité concédante SYANE

53* communes dont le réseau est exploité par des Entreprises Locales de Distribution (ELD)

- Communes de Bonneville, Sallanches et Les Houches sous leur propre autorité concédante
- 36 communes sous l'autorité concédante du Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (SIESS)
- 14 communes sous l'autorité concédante du Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (SIEVT)

* Les communes nouvelles d'Annecy et Fillière détiennent deux autorités concédantes et deux gestionnaires de réseaux de distribution différents. Dans le texte ci-dessus, elles sont comptabilisées deux fois. Dans la légende de la cartographie, elles apparaissent distinctement.



Le SYANE, des compétences et des réseaux d'avenir au service du territoire



- + Garantir des services publics locaux, de l'électricité et du gaz de qualité
- + Agir pour la transition énergétique
- + Favoriser la mobilité électrique et la transition numérique

Un nouveau bâtiment exemplaire en matière énergétique pour le SYANE

Le 1^{er} mai 2018, les équipes du SYANE ont intégré le nouveau siège situé à Poisy, au 2017 route d'Annecy. Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir les réunions des instances du SYANE, auparavant décentralisées, et d'améliorer le fonctionnement en regroupant l'ensemble des agents sur un même site. Ce bâtiment intègre une approche énergétique exigeante avec des performances améliorées d'au moins 10 % par rapport à la réglementation technique en vigueur (2012) et avec le recours aux énergies renouvelables.



Le nouveau siège du SYANE, bâtiment exemplaire en matière d'énergies

- **Au niveau de l'isolation :**
 - Résistance thermique en paroi > 5 m².K/W
 - Menuiseries extérieures performantes
 - Traitement des ponts thermiques (menuiseries, escaliers extérieurs...)
- **Au niveau du chauffage :**
 - Système de chauffage par plafonds rayonnants (et température d'été) assuré par 8 sondes géothermiques installées à 130 mètres de profondeur
 - Les sondes couvrent 97 % des besoins en chaud. Le reste est assuré par une chaudière à gaz
- **Au niveau du confort d'été :**
 - Absence de climatisation « active » (sauf salle de réunion du 3^e étage et local serveur)
 - Brise-soleil orientables extérieurs
- Températion d'été : circulation d'un fluide frais pour évacuer l'air chaud
- Sur-ventilation nocturne manuelle
- **Au niveau de la ventilation :**
 - Ventilation double flux avec détection de présence pour les espaces à utilisation non permanente (salles de réunion)
- **Au niveau des éclairages :**
 - Éclairage naturel favorisé (rapport de surfaces vitrées en murs périphériques et en cloisons intérieures) associé à des luminaires faible consommation (= LED avec détection de présence pour les espaces communs)
- **Au niveau de la production électrique :**
 - Panneaux photovoltaïques à raccorder en autoconsommation
- Puissance installée de 24 kW crête pour une production estimée à 31 000 kWh sur une surface en toiture de 200 m²
- Optimiseurs communicants sur chaque panneau pour connaître la production d'énergie : ils permettront de mesurer l'impact sur la production de l'ombre créée par les garde-corps
- **Au niveau de l'exploitation :**
 - Des outils de supervision permettent de suivre, en temps réel et sur le long terme, l'évolution des consommations d'énergies et de fluides (électricité, eau, gaz) et des températures internes, afin de détecter les éventuelles dérives d'exploitation (fuites, surconsommations, ...)

Les instances du SYANE en 2018

L'exécutif du SYANE en 2018

Le Président:



Jean-Paul AMOUDRY

Président du SYANE
Conseiller départemental du Canton de Faverges

Les Vice-présidents:



Gilbert ALLARD

Vice-président du SYANE, délégué
aux Services publics de la distribution
de l'électricité et du gaz
Maire de Cornier et Vice-président de
la Communauté de Communes du Pays
Rochois



Gilles FRANCOIS

Vice-président du SYANE, délégué
à la fourniture et aux achats d'énergie,
au développement du gaz naturel et au
réseau de bornes de recharge électrique
Maire d'Argonay et Vice-président du
Syndicat Intercommunal d'Électricité
et de Services de Seyssel



Joël BAUD-GRASSET

Vice-président du SYANE, délégué
aux Communications électroniques
et à l'Aménagement numérique
Conseiller départemental
du Canton de Sciez



André MUGNIER

Vice-président du SYANE, délégué
aux Finances et à l'Administration
générale
Maire adjoint d'Annecy



Gilbert CATALA

Vice-président du SYANE, délégué
à l'Éclairage public
Maire de Thyez et Président de la
Communauté de Communes Cluses-Arve
et Montagnes



Éric PEUGNIEZ

Vice-président du SYANE, délégué
à la Prospective sur les usages
du numérique
Délégué d'Annemasse



Joseph DÉAGE

Vice-président du SYANE, délégué
aux Travaux sur les réseaux d'énergie
Maire du Lyaud et Vice-président
de Thonon-Agglomération



Raymond VILLET

Vice-président du SYANE,
délégué à l'Énergie/Environnement
Maire de Vers, Vice-président de
la Communauté de Communes du
Genevois et Président Directeur Général
de Syan'EnR

Les instances délibératives

Le Comité syndical, composé de 99 membres et de 28 suppléants, vote le budget et décide des orientations stratégiques du Syndicat.

Le Bureau composé de 30 membres se réunit une fois par mois pour prendre les décisions concernant la commande publique, l'attribution des marchés, les demandes de subventions ou encore les signatures de convention.

Les commissions

Le SYANE dispose de 11 commissions dont 3 administratives et 8 techniques. Leur rôle ? Étudier, analyser et présenter des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires dans leurs domaines respectifs. Menées sous la responsabilité d'un Vice-président délégué, elles sont composées d'élus du Comité.

3 COMMISSIONS ADMINISTRATIVES :

- commission d'ouverture des plis (COP)
- commission d'appels d'offres (CAO)
- commission consultative des services publics de l'électricité et du gaz

8 COMMISSIONS TECHNIQUES :

- commission « Administration Générale et Finances »
- commission « Travaux sur les réseaux d'énergie »
- commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz »
- commission « Éclairage Public »
- commission « Énergie/Environnement »
- commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel »
- commission « Communications électroniques et aménagement numérique »
- commission « Prospective sur les usages du numérique »

L'Annexe 2 présente les différentes Commissions du SYANE et leur rôle.

Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE sur www.syane.fr

Zoom sur...

Jean-Paul AMOUDRY, Président de l'USERAA en 2018



Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE succède à Yves SIMON, Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier

Début 2018, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, a été élu Président de l'USERAA – Union des Syndicats d'Énergies Auvergne Rhône-Alpes - pour une durée d'un an, succédant à Yves SIMON, Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier, dans le cadre d'une présidence tournante.

Sous sa Présidence, l'USERAA a créé en 2018 un groupe de travail dédié au « Nouveau Contrat de Concession de distribution publique d'électricité », afin de soutenir les démarches de négociations auxquelles chaque Syndicat membre de l'union se consacre au niveau local. Ce groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises courant 2018, permettant d'entendre des représentants de la FNCCR, d'Enedis et d'échanger sur les situations de négociation rencontrées par chaque syndicat d'énergie.

Créée en 2010, l'USERAA réunit les 13 Syndicats d'Énergies d'Auvergne Rhône-Alpes, qui partagent leurs expériences et portent des actions conjointes et concertées au niveau régional et national. Relais des enjeux territoriaux et des problématiques locales, l'USERAA permet ainsi de mieux défendre les intérêts des collectivités et des usagers dans les domaines de la transition énergétique.



Garantir

des services publics
locaux de l'électricité
et du gaz de qualité

Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique de l'électricité et du gaz, le SYANE veille à la bonne qualité des réseaux et des services publics locaux de l'énergie, en concertation avec les entreprises locales de distribution et les concessionnaires. Le SYANE investit, agit et contrôle pour un service public de qualité. L'année 2018 a notamment été marquée par l'engagement des négociations avec les concessionnaires Enedis et GRDF pour l'élaboration d'un nouveau contrat de concession départemental.

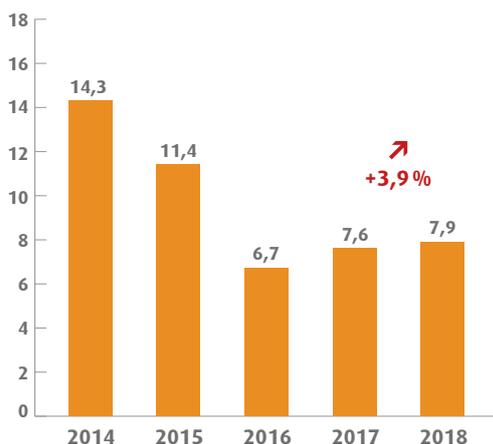
Investir pour des réseaux d'énergie de qualité

En 2018, la reprise du programme de travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et sur l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications se maintient. 21,5 M€ sont engagés, dont plus de la moitié en faveur des travaux d'éclairage public.

Réseaux d'électricité

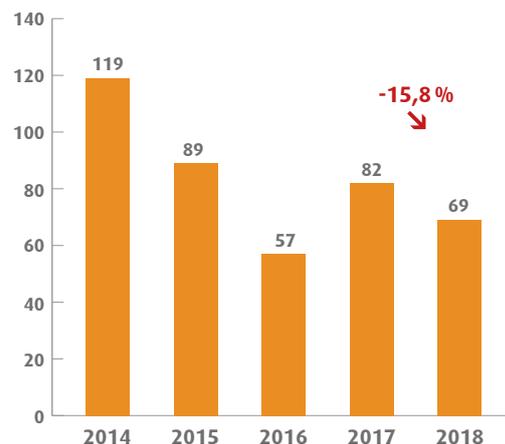
Avec 7,9 M€ engagés en 2018, les investissements sur les réseaux d'électricité se maintiennent par rapport à 2017. Le nombre d'opérations a, quant à lui, diminué par rapport à l'année dernière, avec 69 opérations contre 82 en 2017 (soit -15,8 %). On constate notamment une hausse des opérations de sécurisation et une stabilité des renforcements et des dissimulations.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2014-2018 (EN M€)



Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2014 : 9,6 M€

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS INCLUANT DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ SUR LA PÉRIODE 2014-2018



Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 2014 : 83

Les chiffres :

69 opérations

26 renforcements

14 opérations de sécurisation

43 dissimulations

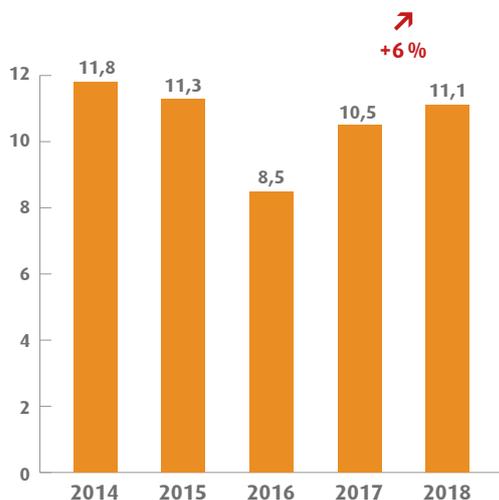
1 extension

2 autres opérations

Réseaux d'éclairage public

Avec 11,1 M€ en 2018, les investissements sur les réseaux d'éclairage public sont en hausse par rapport à 2017 (+6 %). Le nombre d'opérations reste stable, avec 140 opérations engagées en 2018 contre 134 en 2017 (+4 %).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2014-2018 (EN M€)

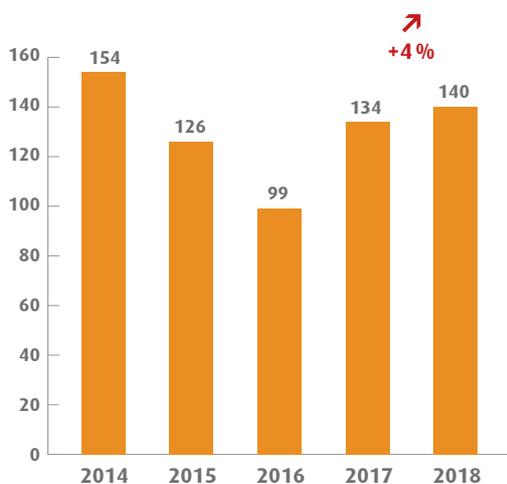


Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2014 : 10,6 M€



Inauguration des travaux effectués sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATIONS INCLUANT DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA PÉRIODE 2014-2018

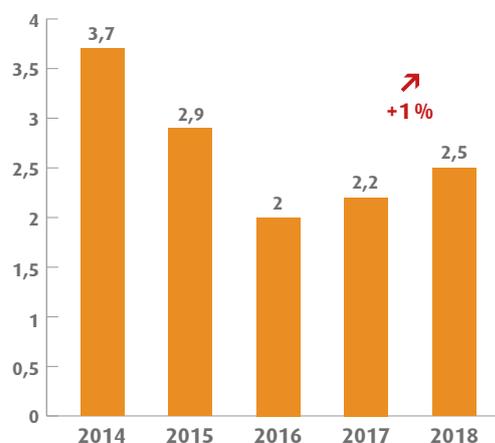


Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 2014 : 131

L'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

62 opérations d'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunication ont été engagées en 2018, représentant 2,5 M€ d'investissements.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ENGAGÉES SUR LA PÉRIODE 2014-2018 (EN M€)



Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2014 : 2,7 M€

Les réseaux de gaz naturel : un développement soutenu par le SYANE

LE PÉRIMÈTRE DES CONCESSIONS GAZ EN 2018

En 2018, le SYANE exerce la compétence gaz pour le compte de **112 communes** du département, soit 1 commune de plus qu'en 2017. Fin 2018, la **commune nouvelle d'Annecy** a délibéré afin de confier la compétence gaz au SYANE. Le SYANE a engagé début 2019 un diagnostic spécifique sur le patrimoine de la commune nouvelle (contrat unique et harmonisé dans le cadre de la fusion de communes).

Sur ces 112 communes, **52 sont desservies en gaz naturel**, dans le cadre de contrats de concessions signés avec GRDF et selon deux régimes différents : 44 communes sous monopole de desserte exclusive de GRDF, et 8 communes dont la desserte est assurée dans le cadre d'une délégation de service public.

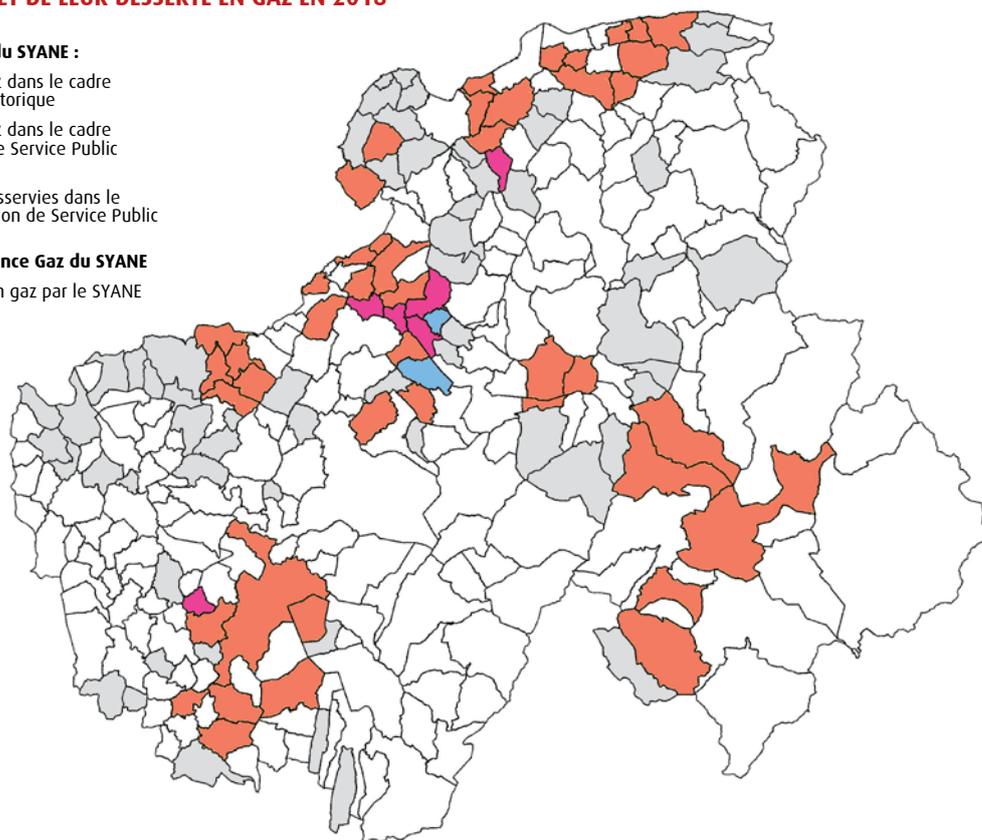
ICARTE DES COMMUNES ET DE LEUR DESSERTE EN GAZ EN 2018

Sous l'autorité organisatrice du SYANE :

- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de concession historique
- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de Délégations de Service Public (6+1 en travaux)
- Communes nouvellement desservies dans le cadre de contrats de Délégation de Service Public

Hors périmètre de la compétence Gaz du SYANE

- Communes non desservies en gaz par le SYANE



LE DÉVELOPPEMENT DU GAZ NATUREL : 2 NOUVELLES COMMUNES DESSERVIES EN 2018

En 2018, 2 nouvelles communes ont été desservies en gaz naturel : Arenthon et Macellaz-en-Faucigny. Ces mises en gaz font suite aux procédures de Délégation de Service Public (DSP) engagées et négociées par le SYANE en 2018. Ces DSP ont été attribuées à GRDF.

En 2018, une procédure de Délégation de Service Public a également été lancée par le SYANE sur la commune de Loisin. Suite à une absence d'offre, la procédure a été déclarée infructueuse. Néanmoins, le SYANE rentrera en négociations directes (courant 2019) avec l'entreprise s'étant portée candidate en vue d'établir un contrat de concession pour la desserte en gaz de la commune.

En 2018, le SYANE a également étudié la faisabilité de la desserte en gaz de la commune de **Viry**, compte tenu d'un projet d'implantation d'une unité de méthanisation. La commune n'a pas souhaité donner suite à l'étude et engager une procédure de Délégation de Service Public. Toutefois, afin de raccorder l'unité de méthanisation, le SYANE a accompagné la commune de **Viry** et la **Communauté de Communes du Genevois** pour étudier et mettre en place les conditions juridiques et administratives permettant de réaliser l'antenne, dont le point de raccordement est situé sur la commune de Feigères, sous autorité concédante du SYANE.

Enfin, le SYANE a renouvelé fin 2018, 2 contrats de concession historiques arrivant à échéance pour les communes de **Thyez** et de **Saint-Julien-en-Genevois**.

Programme d'investissements dédié à la qualité des réseaux

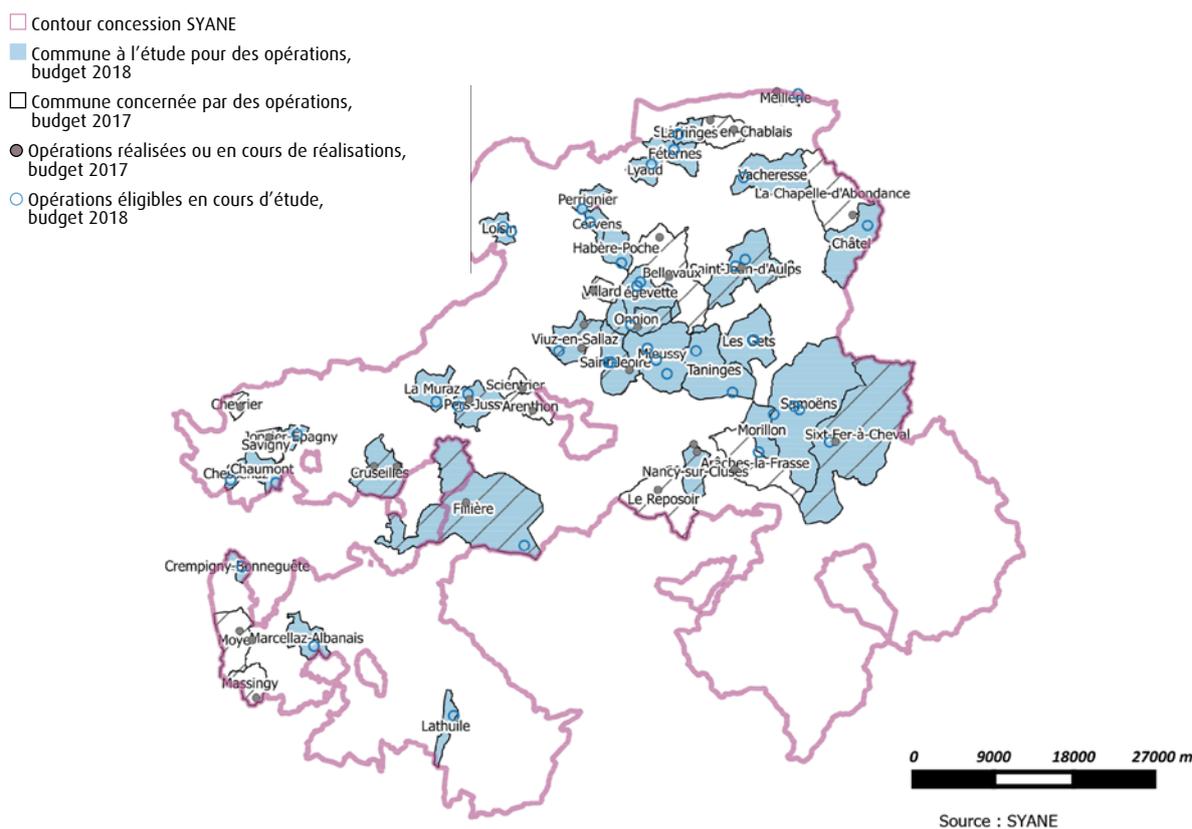
Le SYANE a engagé depuis 2014 un plan d'action global sur la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et la qualité de fourniture électrique.

Après les 29 opérations engagées en 2017 pour plus de 1,4 M€, le Comité a décidé en décembre 2018 d'engager 1,5 M€ pour l'année 2019, avec une prise en charge à 100% d'une partie des opérations (1 M€), essentiellement couverte par les crédits du FACE.

Les opérations prises en charge à 100% doivent bénéficier à plusieurs usagers et permettre une restructuration pour lever ou anticiper des contraintes, une amélioration de la structure du réseau et une réduction de la récurrence des incidents liés à la nature du réseau (fil nu par exemple). 39 opérations éligibles ont été identifiées en 2018 dont 5 ont déjà fait l'objet d'études sur le terrain.

Par ailleurs, en 2018, les opérations de sécurisation des fils nus faible section se sont poursuivies à travers des opérations de travaux avec une part SYANE d'environ 570 000 €.

COMMUNES CONCERNÉES PAR DES OPÉRATIONS DANS LE CADRE DU PLAN POUR LA QUALITÉ DES RÉSEAUX



Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité

Contrôler la distribution publique d'électricité et de gaz

CONTRÔLE DE LA CONCESSION DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRICITÉ

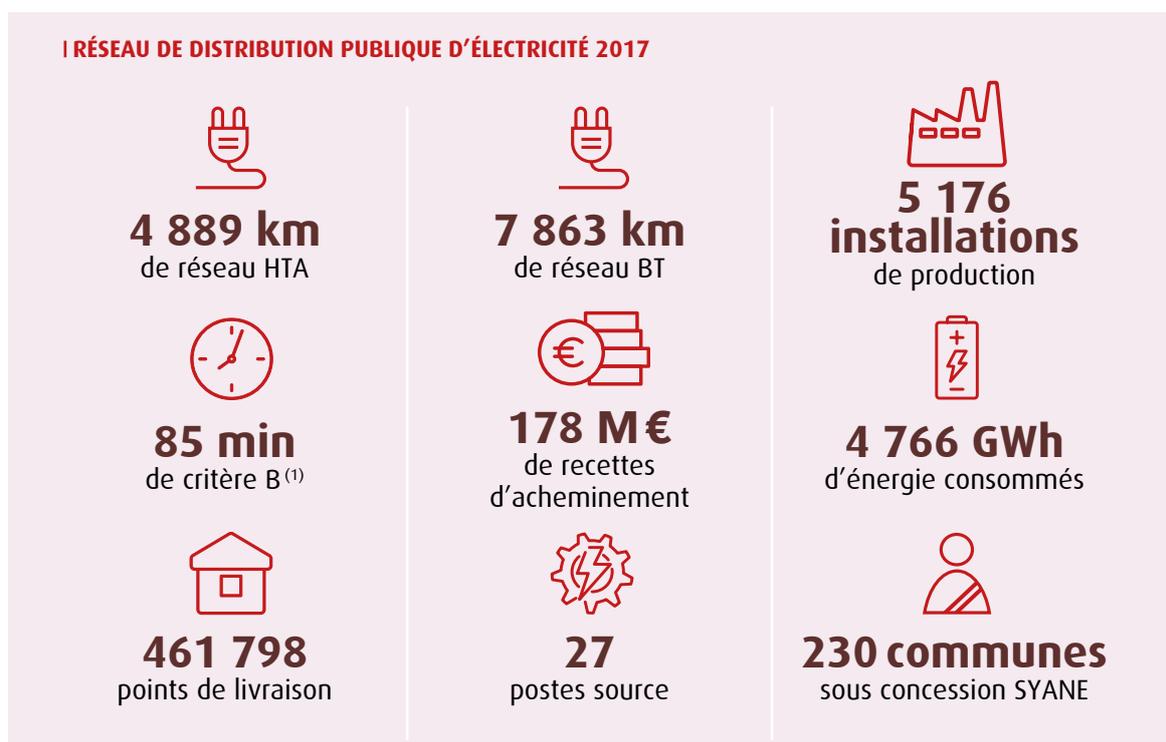
Le SYANE est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux tarifs réglementés de vente (TRV) pour 230 communes de la Haute-Savoie.

Signé en 2004, le contrat de concession départemental délègue la distribution publique d'électricité à Enedis, et la fourniture aux tarifs réglementés de vente à EDF.

• Les principales conclusions du rapport de contrôle électricité 2018 (sur les données 2017) :

L'audit annuel des concessionnaires s'est déroulé les 20 et 21 septembre 2018. Le contrôle est réalisé par les agents assermentés du SYANE et un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AEC).

• Chiffres clés de la concession :



(1) Le critère B est un indicateur qui permet d'évaluer la continuité de l'alimentation. Il mesure le temps, exprimé en minutes, pendant lequel un client alimenté en basse tension est en moyenne privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption de fourniture.

Suite au contrôle, il en ressort les points suivants :

• Concernant les aspects techniques :

- > Un taux d'enfouissement HTA et BT important, et nécessaire compte tenu de la forte densité d'usagers et de l'exposition aux aléas climatiques de la concession.
- > Un rythme de résorption des « câbles papier » correct mais difficilement lisible compte tenu du manque de fiabilité des données de l'inventaire technique d'Enedis pour ces ouvrages.

- > Un suivi technique et comptable des opérations de Prolongation de Durée de Vie (PDV) - qui correspondent à des travaux de gros entretien réalisés par Enedis -non satisfaisant et qui ne permet pas de mesurer dans le temps l'efficacité de ces opérations.
- > Un suivi du déploiement de Linky à améliorer afin de bénéficier des données en lien avec le déploiement des compteurs.
- > Une localisation des producteurs raccordés au réseau toujours attendue avec plus de précisions dans le cadre du contrôle de concession.
- > Un détail du suivi des contraintes à transmettre pour plus de visibilité sur la qualité des réseaux (coefficient d'utilisation des postes et transformateurs, contraintes de tension et d'intensité, coefficient d'utilisation du dipôle le plus contraint par départ...).

• **Concernant les aspects financiers et comptables :**

- > La détermination des charges d'exploitation à améliorer pour pérenniser la lecture économique du compte d'exploitation.
- > La demande du SYANE de disposer d'un fichier détaillé des investissements réalisés, notamment avec l'ajout des numéros d'affaires et de localisations plus précises.

Les comptes-rendus annuels d'activité (CRAC) 2017 ont été présentés par Enedis et EDF en octobre 2018 aux membres de la Commission des services publics de l'électricité et du gaz. Après analyse, le Bureau du SYANE d'octobre 2018 a pris acte avec réserves du CRAC.

CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ

Le SYANE est l'autorité concédante et organisatrice du service public de distribution de gaz naturel. Le Syndicat assure le contrôle des concessions pour les communes desservies en gaz.

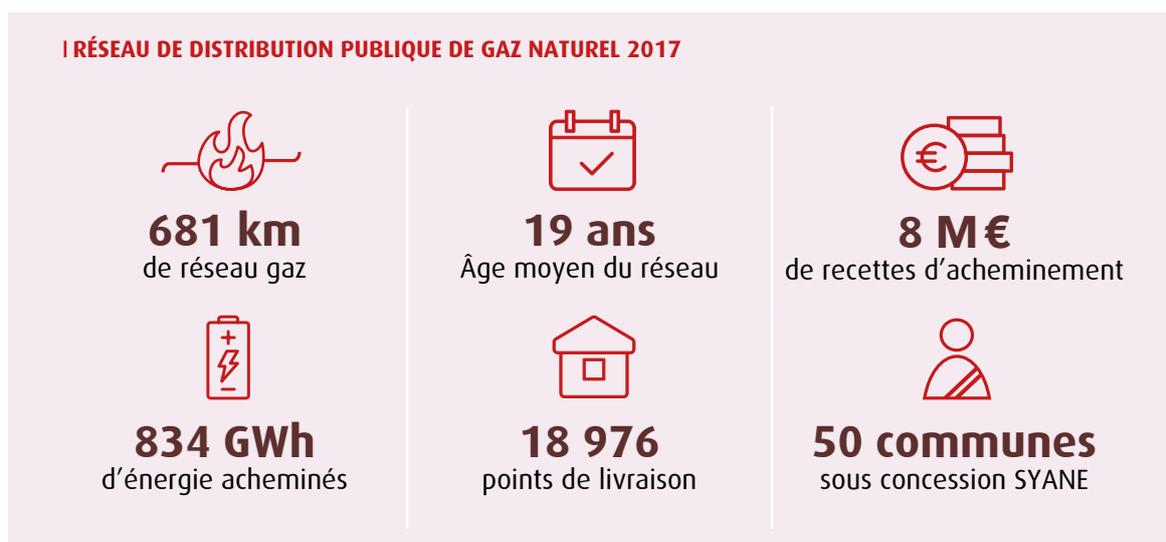
Le SYANE a audité le concessionnaire GRDF le 11 juillet 2018, sur les données 2017. Cet audit portait sur les 50 communes desservies en gaz naturel en 2017.

• **Les principales conclusions du rapport de contrôle de gaz 2018 (sur les données 2017) :**

Le SYANE note depuis quelques années des améliorations significatives dans le rendu des données que fournit GRDF au SYANE.

L'audit annuel des concessions s'est déroulé le 11 juillet 2018 et portait sur un contrôle des données 2017. Le contrôle est réalisé par les agents assermentés du SYANE et un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage (NALDEO).

• **Chiffres clés des concessions :**



Suite au contrôle, il en ressort les points suivants :

- > Un nombre d'incidents en hausse (+21 %) ayant entraîné un nombre important d'usagers coupés (2 758 usagers).
- > La nécessité de poursuivre à un niveau élevé une surveillance performante des ouvrages.

De manière générale :

- > Des ouvrages globalement jeunes.
- > Un fort dynamisme de raccordement de nouveaux usagers sur le territoire.
- > Une activité de surveillance des réseaux menée sur 36 % des linéaires de réseau : un rythme permettant a priori de respecter les engagements réglementaires.
- > Des investissements en hausse.

Les comptes-rendus annuels d'activité (CRAC) 2017 ont été présentés par GRDF en septembre 2018 aux membres de la Commission des services publics de l'électricité et du gaz. Après analyse, le Bureau du SYANE d'octobre 2018 a pris acte sans réserve.

Vers un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique d'électricité

Fin juin 2018, les élus du SYANE ont approuvé la signature d'un avenant au contrat de concession pour la distribution publique d'électricité, signé en 2004 avec Enedis et EDF. Avec cet avenant, le SYANE engage des négociations avec les concessionnaires, en vue de moderniser le contrat de concession en cours, sur la base du modèle national approuvé fin 2017 par la FNCCR, Enedis, EDF et France Urbaine.

Le nouveau modèle permet de moderniser le contrat de concession pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique (raccordement de sites de production d'énergies renouvelables, smart grids, transmission de données aux Syndicats...). Le modèle intègre également une nouvelle procédure de programmation des investissements avec l'établissement d'un schéma directeur d'investissements d'une durée égale à celle du contrat. Ce schéma est ensuite décliné en plans pluriannuels et programmes annuels.

Le SYANE souhaite ainsi contractualiser un schéma ambitieux et adapté au contexte particulier de la Haute-Savoie (croissance des charges sur le réseau électrique, évolution des usages, qualité d'électricité à renforcer...).

Ces travaux sont réalisés en étroite coordination avec les Syndicats d'Énergie Auvergne-Rhône Alpes. Sous l'impulsion du Président du SYANE – Président de l'USERAA en 2018 - des rencontres sont organisées régulièrement afin d'établir les bases d'une négociation commune avec les concessionnaires. Les objectifs ? Suivre les négociations locales engagées avec Enedis, partager les expériences et les difficultés rencontrées, prendre des positions communes. Réuni à quatre reprises, le groupe de travail a été enrichi par la contribution de la FNCCR et l'intervention d'Enedis.

Ces réunions et les travaux conjoints des Syndicats d'Énergie ont permis d'obtenir des données de la part d'Enedis, utiles à la construction du diagnostic des réseaux (annexé au futur contrat de concession), et d'assurer une pression constructive pour partager avec Enedis des expertises autour de sujets comme : la transition énergétique, les données issues des compteurs Linky, la qualité de la distribution publique d'électricité, le développement des énergies renouvelables etc.

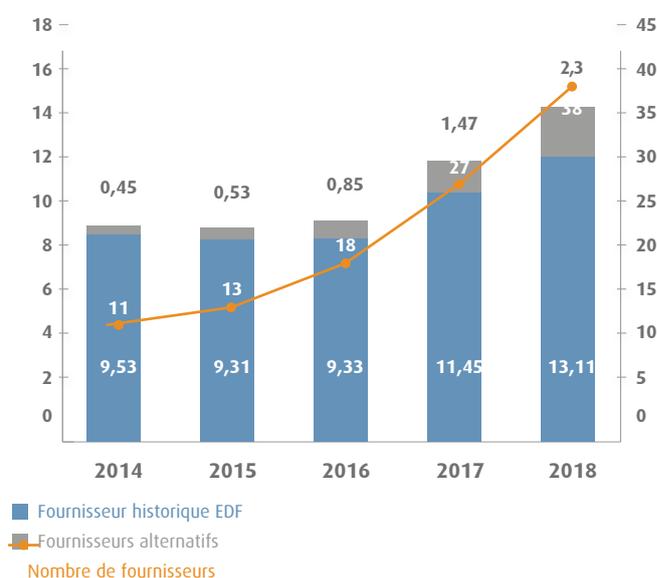
L'année 2018 a permis d'instaurer avec Enedis des échanges fructueux, nécessaires compte tenu de l'enjeu du partage des données pour enrichir un patrimoine qui appartient aux collectivités, au service de la cause commune qu'est la transition énergétique.

Contrôler la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité

À fin 2018, le SYANE perçoit, contrôle et reverse une partie de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Électricité (TCCFE) pour 224 communes du département. Le SYANE a contrôlé et collecté près de 15 M€ et a reversé une grande partie aux communes (85 % pour la plupart des communes et 92,5 % pour certaines communes urbaines ayant conservé leur compétence « éclairage public »). Le montant de la TCCFE sur 2018 a augmenté de 13 % par rapport à 2017. Cette hausse est notamment due à la poursuite du transfert de la taxe des communes urbaines, qui permet d'assurer une répartition équilibrée et équitable de la charge entre l'ensemble des collectivités adhérentes au SYANE et de sécuriser l'équilibre financier du Syndicat.

La taxe collectée auprès du fournisseur historique EDF représente 13 M€ du montant total de la TCCFE sur 2018, soit 87 %. Le nombre de fournisseurs alternatifs a également augmenté, passant de 27 en 2017 à 38 fin 2018.

ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA TCCFE PERÇU PAR LE SYANE (EN M€) POUR 2014-2018



Optimiser les achats d'énergie

Depuis 2014, le SYANE coordonne deux groupements de commandes pour aider les communes et établissements publics à maîtriser leurs coûts d'achat d'électricité et de gaz, et disposer d'un niveau de service important en termes de fourniture d'énergie (données de consommations et suivi de la facturation notamment).

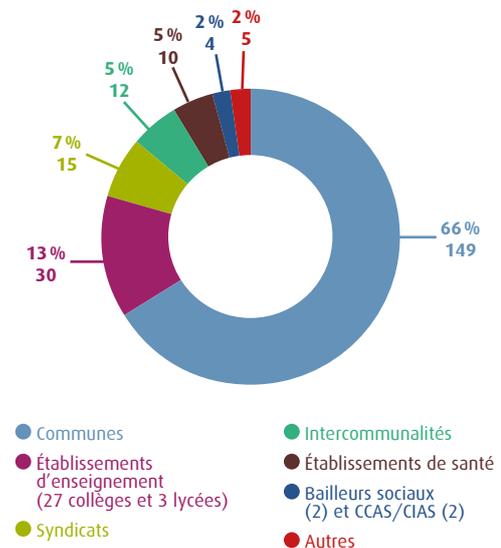
Le SYANE évalue les besoins, les analyse, prépare les marchés et assure les consultations pour acheter dans les meilleures conditions l'électricité et le gaz.

Achat groupé d'électricité : démarrage de la fourniture du 2^e marché

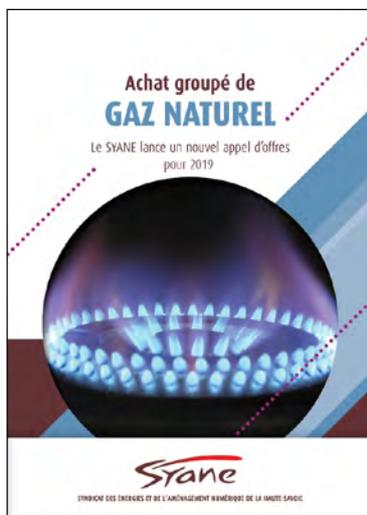
Un 2^e appel d'offres a été attribué le 29 mai 2018 à la société ENALP pour la période allant du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2021. Ce marché a été alloué en 3 lots, selon les typologies de sites et de gestionnaires de réseau. Le groupement achète actuellement plus de 145 GWh d'électricité annuel, pour près de 1 700 sites de consommation répartis entre 225 membres.

67 membres ont fait le choix de prendre de l'électricité 100% renouvelable pour leurs sites, certifiée par des garanties d'origine, ce qui représente plus de la moitié du nombre total de sites du groupement de commandes (55% des sites).

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DU GROUPEMENT D'ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ (2018-2021)



Achat groupé de gaz naturel : préparation de l'appel d'offres 2019-2022

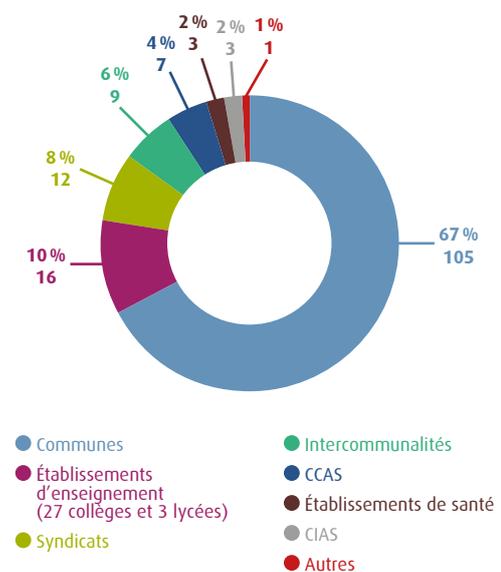


Le SYANE a lancé une consultation pour un 3^e appel d'offres en novembre 2018, avec une attribution programmée au printemps 2019. La fourniture de gaz débutera le 1^{er} septembre 2019 pour une période de 3 ans.

156 collectivités sont adhérentes au groupement d'achat de gaz naturel sur

les territoires de la Haute-Savoie et de la Savoie, représentant environ 1250 points de comptage (PCE).

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS DU GROUPEMENT D'ACHAT GROUPÉ DE GAZ (2019-2022)





Le SYANE, acteur opérationnel en faveur de la transition énergétique

L'année 2018 a été résolument orientée vers la transition énergétique de la Haute-Savoie. Réseaux de chaleur, réseaux d'éclairage public, efficacité énergétique, énergies renouvelables, planification énergétique : le SYANE a aujourd'hui la capacité de proposer des actions concrètes, des services mutualisés et des projets structurants dans tous les domaines de l'énergie. En particulier, le SYANE a confirmé son engagement dans la production d'énergies renouvelables avec la création d'une régie dédiée aux réseaux de chaleur et la poursuite de son engagement dans la société d'économie mixte Syan'EnR.

Maîtriser la consommation d'énergie dans les bâtiments publics

Connaître son patrimoine bâti

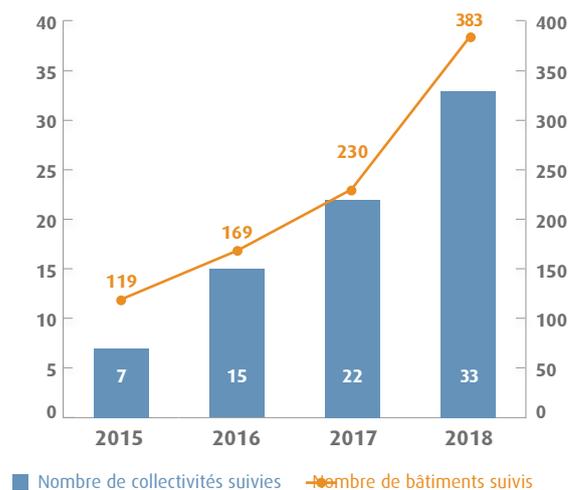
En 2018, le SYANE a réalisé 9 audits énergétiques globaux pour les communes d'**Andilly, Fillière, Saint-Sigismond, Sillingy, Talloires-Montmin, Val de Chaise, Les Villards-sur-Thônes, Ville-la-Grand** et **Vougy**. Ces études permettent aux communes d'évaluer les consommations énergétiques de leur patrimoine bâti et d'identifier les actions de rénovation énergétique prioritaires. Montant total des audits : 121 100 € TTC. 7 des communes concernées sont accompagnées au quotidien par un Conseiller Énergie du SYANE.

Agir avec le Conseiller Énergie du SYANE

En 2018, 11 collectivités ont adhéré au service de conseil en énergie. Les communes de **La-Balme-de-Thuy, Marnaz, Sillingy, Saint-Sigismond, Saint-Julien-en-Genevois, Talloires-Montmin, Val de Chaise, Villard-sur-Boège, Ville-la-Grand, Vougy** et la **Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance** sont désormais accompagnées par un Conseiller Énergie du SYANE dans le développement de leur politique de maîtrise de l'énergie. En 4 ans, le nombre d'adhérents au service a fortement augmenté passant de 7 en 2015 à 33 en 2018, traduisant la forte volonté des collectivités et leurs groupements d'agir en faveur de la transition énergétique

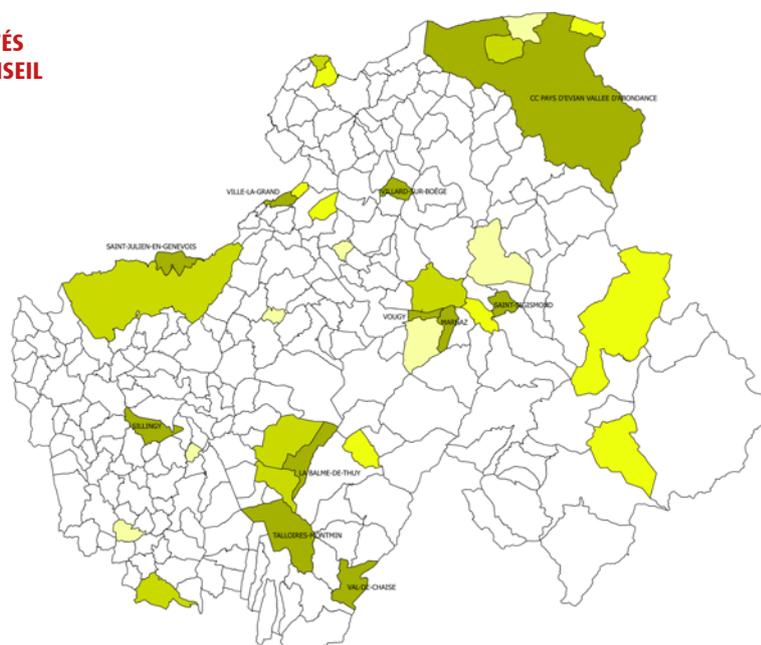
21 bâtiments publics du patrimoine suivi par les Conseillers Énergie ont fait l'objet de travaux de rénovation (en matière d'isolation et de système de chauffage) en 2018.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE DU SYANE ENTRE 2015 ET 2018



COMMUNES OU INTERCOMMUNALITÉS AYANT ADHÉRÉ AU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE DEPUIS 2015

- en 2018
- en 2017
- en 2016
- en 2015



Entreprendre des projets de rénovation énergétique performants

LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS 2018

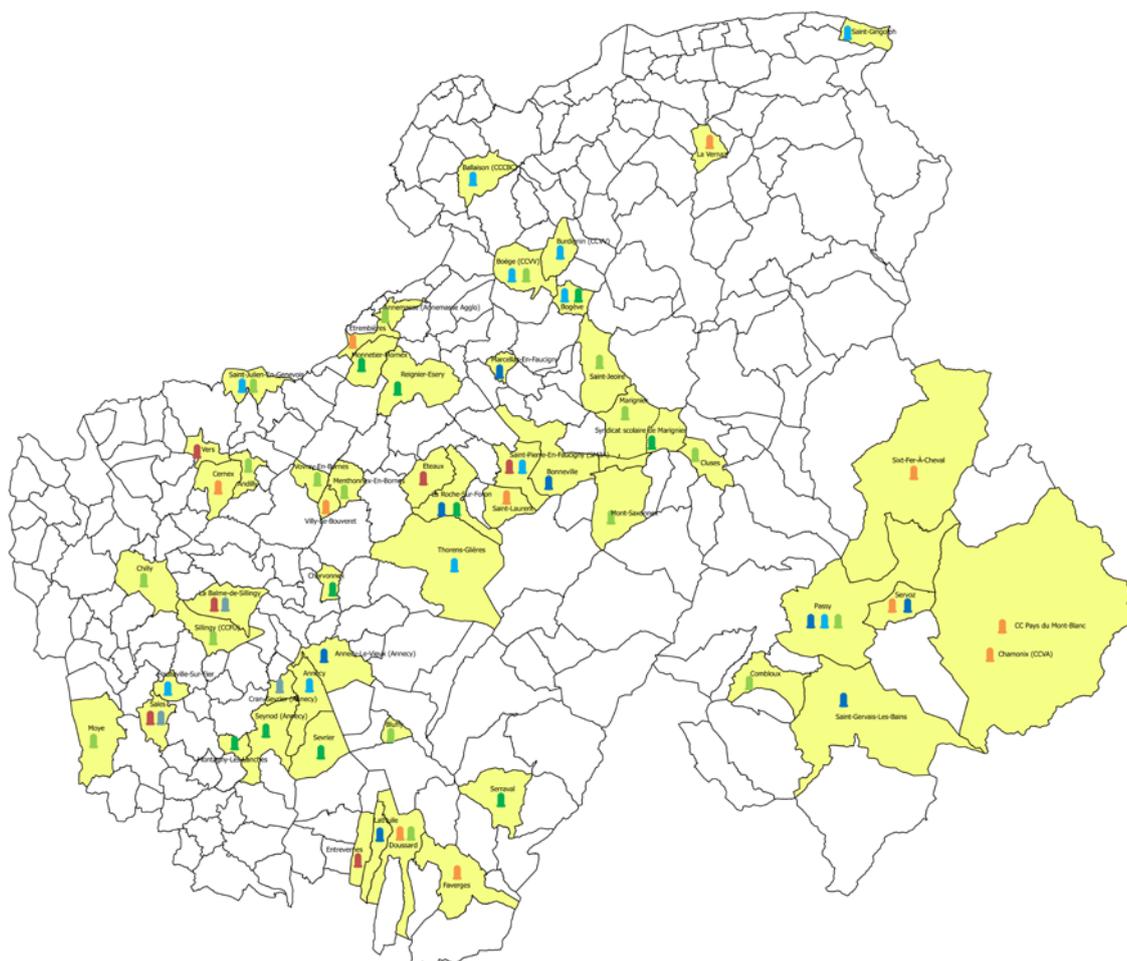
10 projets énergétiques ambitieux ont été retenus en 2018 lors de la 7^e édition de l'Appel à Projets « Rénovation énergétique de bâtiments publics ». Les critères de sélection ? La performance, la qualité et l'exemplarité en matière énergétique (taux d'économies d'énergies réalisées, postes de rénovation permettant la maîtrise des consommations énergétiques, rejet évité de tonnes de CO₂, etc.). Ces projets bénéficieront d'une subvention du SYANE de près de 700 000 €, dont une aide complémentaire issue d'un fonds dédié « Énergies renouvelables ». Celle-ci a été octroyée à 3 projets intégrant la mise en place d'un système de production à partir d'énergies renouvelables.

• Les lauréats de l'édition 2018 :

- Commune de Sevrier : Maison Dezirat
- Syndicat scolaire de Marignier/Thyez/Vougy : Gymnase
- Commune de Reignier-Esery : École du Joran
- Commune de Montagny-les-Lanches : Ancien presbytère
- Commune de Charvonnex : Salle communale
- Commune de Bogève : Coopérative
- Commune d'Annecy : Groupe scolaire du CEP de Seynod
- Commune de La-Roche-sur-Foron : École de Mallinjoud
- Commune de Serraval : École primaire
- Commune de Monnetier-Mornex : Maison des Associations

APPELS À PROJETS « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS PUBLICS » : 66 PROJETS SOUTENUS DEPUIS 2012

- en 2012
- en 2013
- en 2014
- en 2015
- en 2016
- en 2017
- en 2018



L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES PROJETS LAURÉATS DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Le SYANE accompagne les lauréats des Appels à Projets du diagnostic énergétique jusqu'au suivi de consommations après travaux :

• Comparer la déperdition énergétique avant et après travaux

11 thermographies ont été réalisées en 2018 dans le cadre des Appels à Projets « Rénovation énergétique de bâtiments publics », soit :

- 10 thermographies réalisées en amont de travaux de rénovation énergétique :
 - > Salle des fêtes d'Hauteville-sur-Fier
 - > Centre sportif du Fayet de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc
 - > Salle des fêtes de Charvonnex
 - > Ancien presbytère de Montagny-Lanches
 - > École de Serraval
 - > Coopérative de Bogève
 - > Gymnase du Syndicat scolaire de Marignier/Thyez/Vougy
 - > Vestiaires de foot de Saint-Julien-en-Genevois
 - > École de Marignier
 - > École de Saint-Jeoire
- 1 thermographie réalisée sur le groupe scolaire de Bogève après les travaux de rénovation achevés en 2018

Les thermographies « Avant travaux » et « Après travaux » réalisées par le SYANE permettent de mesurer l'écart de déperdition énergétique par rapport aux travaux de rénovation effectués.

• Suivre l'évolution des consommations énergétiques après travaux

10 bâtiments rénovés dont les travaux ont été achevés depuis plus de deux ans ont bénéficié d'un suivi de consommations énergétiques par le SYANE.

Pour l'ensemble de ces projets, l'économie d'énergie globale est de 630 MWh, ce qui représente un gain énergétique moyen de 48 %.

- Les bâtiments concernés par un suivi de consommation en 2018 :
 - > École du chef-lieu d'Éteaux
 - > Maison des Associations de Sales
 - > Foyer d'animation de Saint-Laurent
 - > École de Servoz
 - > Mairie d'Étrembières
 - > Salle polyvalente de Faverges
 - > La Poste de Doussard
 - > L'ancienne Mairie-École de Sâles
 - > L'École d'Entrevernes
 - > L'École de Chedde de Passy

• Retour en images sur les bâtiments rénovés en 2018

10 bâtiments publics ont achevé leurs travaux de rénovation en 2018 :

- > Bâtiment annexe de La Poste de Thorens-Glières (Fillière) : lauréat 2016
- > MJC des Carrés d'Annecy-le-Vieux (Annecy) : lauréat 2015
- > Mairie et salle des fêtes de Vers : lauréat 2013
- > Salle d'animation de Moye : lauréat 2017
- > Hôtel de Ville de Cran-Gevrier (Annecy) : lauréat 2014
- > Pisciculture et siège du SM3A de Saint-Pierre-en-Faucigny : lauréat 2016
- > Restaurant scolaire de Boège : lauréat 2016
- > Gymnase de la Mandallaz de Sillingy (Communauté de communes Fier et Ussets) : lauréat 2017
- > Théâtre des Allobroges de Cluses (Phase 1) : lauréat 2017



Rénovation énergétique de la MJC des Carrés d'Annecy-le-Vieux



Rénovation énergétique de la Mairie de Vers



Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Cran-Gevrier



Rénovation énergétique de la pisciculture et du siège du SM3A de Saint-Pierre-en-Faucigny



Rénovation énergétique du gymnase de la Mandallaz de la Communauté de communes Fier et Ussets

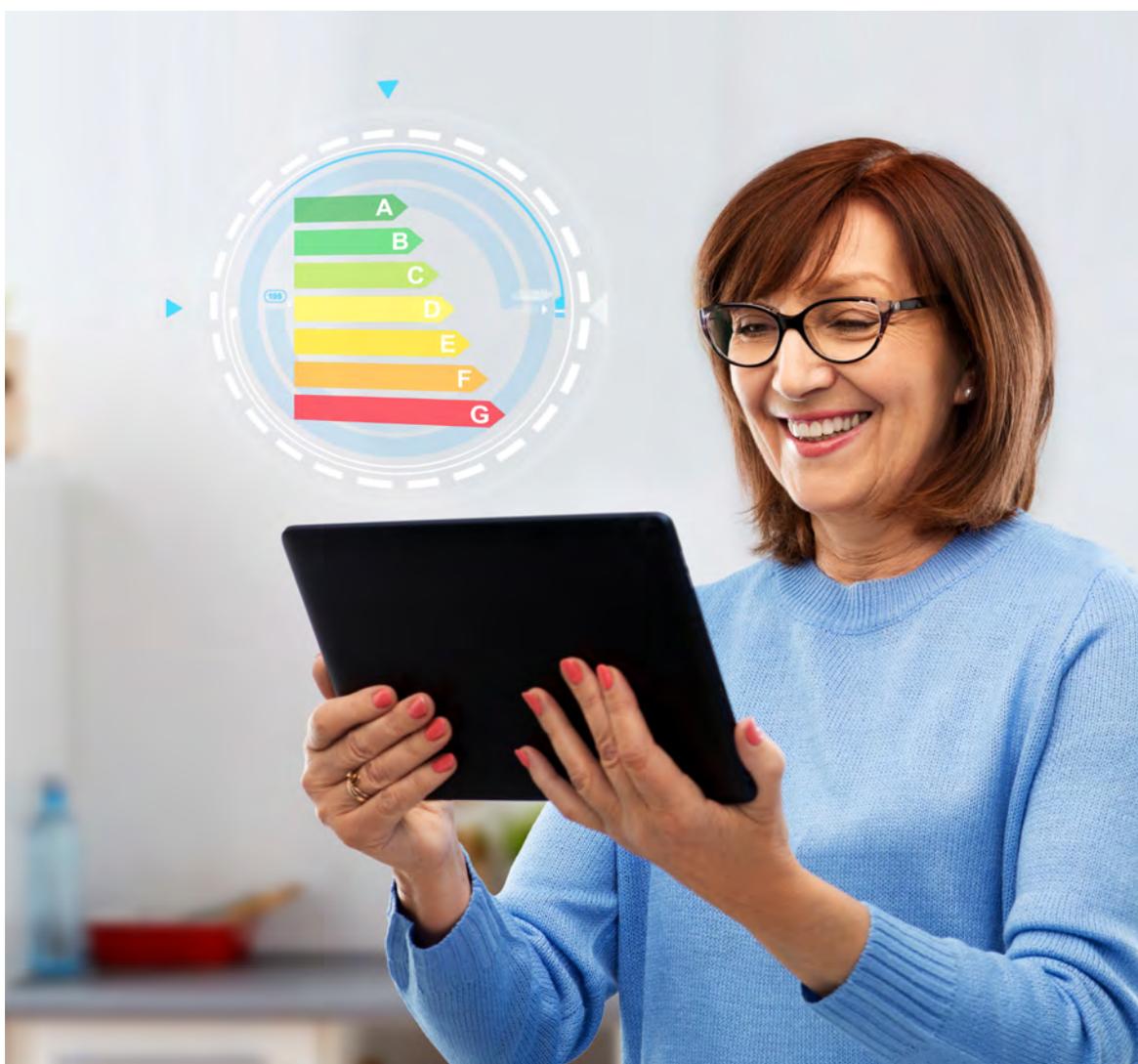
Valoriser ses certificats d'économies d'énergies

Durant l'année 2018, le SYANE a valorisé un volume total de 16,8 GWhc, représentant 104 158 €. Parmi ce volume global :

- 4,2 GWhc liés à l'éclairage public (26 116 €)
- 10,1 GWhc des Appels à Projets Énergies du SYANE (62 473 €)
- 2,1 GWhc des actions inhérentes au service de conseil en énergie et subventionnées par l'ADEME (13 312 €)
- 0,4 GWhc des actions inhérentes au service de conseil en énergie et non subventionnées par l'ADEME (2 257 €).

41 664 € ont été reversés aux collectivités.

48,1 GWhc ont été générés par le SYANE en 2018, soit l'équivalent de 4 dépôts effectués par le SYANE ou par les syndicats d'énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour rappel, depuis 2014, les syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes mutualisent le dépôt de certificats d'économies d'énergies pour faciliter leur valorisation.



Développer les énergies renouvelables

Électrifier les sites isolés

En 2018, le SYANE a réceptionné les travaux d'électrification de la buvette du lac Bénit au Mont-Saxonnex. Ce site isolé, mis en service en juin 2018, a été électrifié grâce à l'installation d'un panneau solaire photovoltaïque d'une puissance de 2200 Watt-crête (Wc) pour une consommation journalière de 5 678 Watt-heure par jour (Wh/J). 25 630 € ont été apportés par le SYANE pour soutenir ce projet d'un montant de 30 760 € (travaux + maîtrise d'œuvre). La gestion de l'installation a été mise sous concession.

2 opérations d'électrification de sites isolés étaient en cours d'études en 2018 : l'Alpage des prés des Contamines-Monjoie et l'Auberge de Cénise au Petit-Bornand-Les-Glières.



Électrification de la buvette du Lac Bénit au Mont-Saxonnex



Des panneaux photovoltaïques solaires pour assurer les besoins en électricité de la buvette

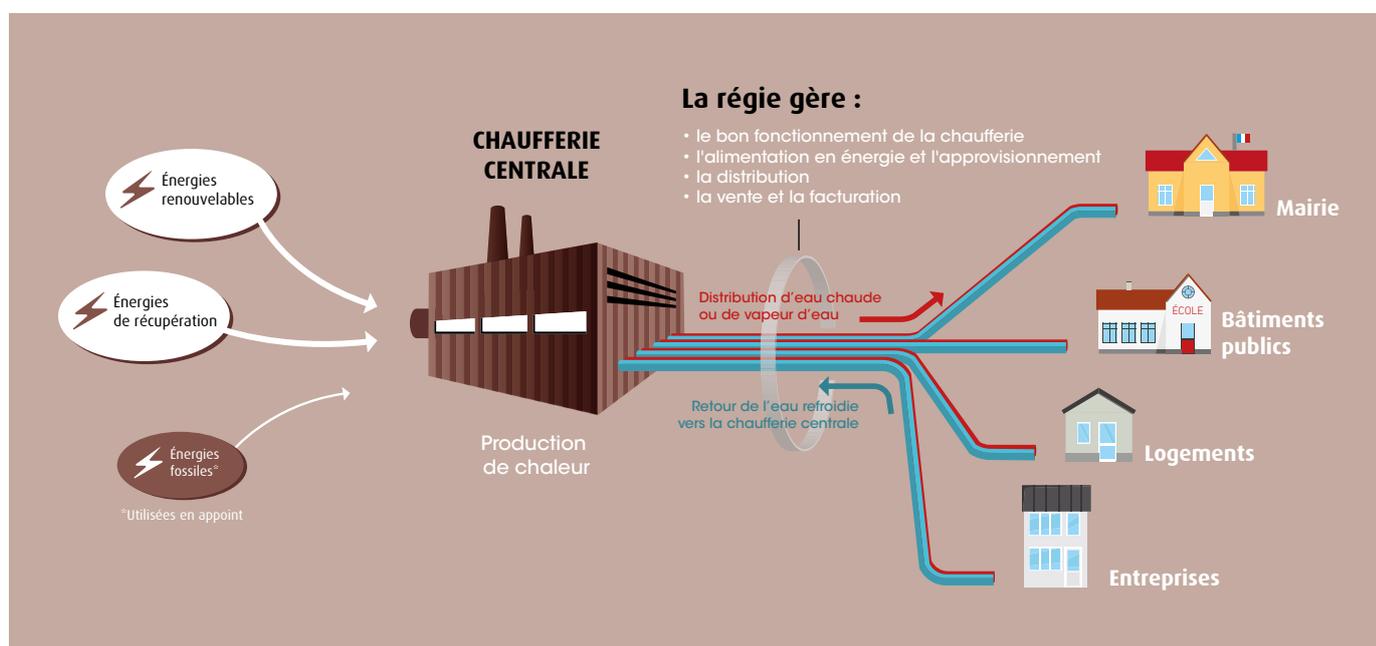
Produire à partir d'énergies renouvelables

En 2018, le SYANE a confirmé son engagement dans le développement des énergies renouvelables par son engagement dans la société d'économie mixte Syan'EnR, dont il est actionnaire majoritaire aux côtés de ses partenaires ESSPROD, RETPROD et SIPEnR. Cette société a pour vocation la construction, le financement, le développement et l'exploitation d'installations de production d'énergies à partir de ressources locales. Des premiers projets étaient en cours d'études en 2018, notamment dans les domaines de la géothermie, du photovoltaïque ou de l'hydroélectricité.

Syan'Chaleur : une nouvelle régie pour la construction et l'exploitation de réseaux de chaleur

Suite à la prise de la compétence « Réseaux publics de chaleur et de froid » en 2017, les élus du SYANE ont approuvé en février 2018 la création de la régie Syan'Chaleur et de son budget associé (cf. Chapitre 5 - I). Cette structure a pour vocation de porter des projets de construction et d'exploitation de réseaux de chaleur.

Un premier projet a été engagé en 2018 avec la commune de Saint-Jeoire pour la construction d'une chaufferie biomasse collective et de son réseau de distribution de chaleur. Le projet doit permettre d'alimenter les bâtiments communaux ainsi que le collège et les logements sociaux. L'objectif du SYANE ? Garantir un coût d'énergie compétitif pour les clients, tout en développant l'utilisation d'une énergie locale, renouvelable et peu émettrice en gaz à effet de serre. La consultation pour le marché global de performance a été lancée début 2018.



Le fonctionnement d'un réseau de chaleur

Accompagner la planification et la prospection énergétique

En 2018, le SYANE a poursuivi l'accompagnement des intercommunalités à la réalisation de leurs politiques énergétiques de territoire. Il a également engagé le développement d'une plateforme informatique intégrant de manière dynamique des données relatives aux réseaux et à l'énergie qui permettra d'élaborer et de suivre des plans d'actions répondant aux enjeux de la transition énergétique.

Accompagner les établissements publics de coopération intercommunale avec fiscalité propre (EPCI-FP) à l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

En 2018, 6 conventions de partenariat entre le SYANE et des intercommunalités de Haute-Savoie élaborant leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ont été conclues. Il s'agit de Thonon Agglomération, de la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance, de la Communauté de Communes Arve et Salève, de la Communauté de Communes du Genevois, du Grand Annecy et de la Communauté de Communes du Pays Rochois. Au total, depuis 2016, 8 intercommunalités de Haute-Savoie sont accompagnées par le SYANE.

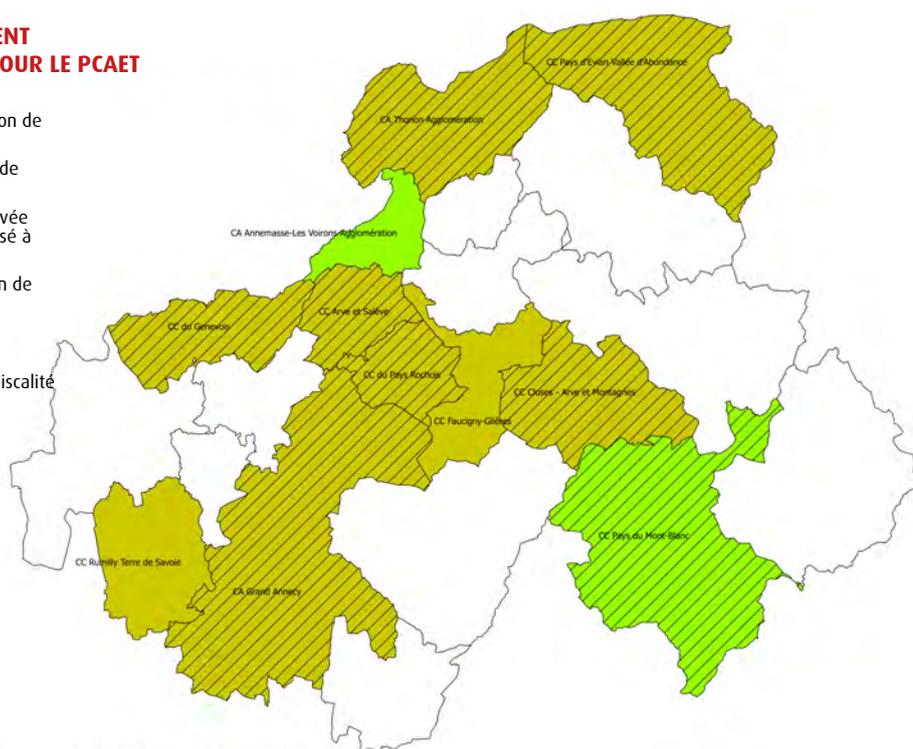
En 2018, le SYANE a réalisé 5 diagnostics portant sur ses domaines de compétences : coordination des réseaux de distribution publique d'électricité, de gaz naturel, de chaleur, analyse des consommations énergétiques du patrimoine public bâti et de l'éclairage public, infrastructures de recharge pour la mobilité électrique, évaluation de potentiels de productions d'énergies renouvelables.

Pour rappel, en Haute-Savoie, 10 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, comptant plus de 20 000 habitants, sont dans l'obligation de réaliser un PCAET suite à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Certains territoires non obligés tels que la Communauté de Communes d'Arve et Salève ont également décidé volontairement se lancer dans une démarche conjointe de réalisation d'un PCAET en coordination avec le Pôle métropolitain.

PARTENARIAT ET AVANCEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS POUR LE PCAET

- EPCI-FP non concerné par l'obligation de réaliser un PCAET
- EPCI-FP dont le PCAET est en cours de réalisation
- EPCI-FP dont le PCAET a été approuvée en conseil communautaire et déposée à l'autorité environnementale
- EPCI-FP ayant signé une convention de partenariat avec le SYANE

* EPCI-FP : Établissement Public de Coopération Intercommunale avec Fiscalité Propre



Développer une plateforme informatique web pour valoriser les données Énergie Réseaux

Le SYANE a lancé, en 2018, un marché pour l'acquisition d'une plateforme informatique web, intégrant de manière dynamique des données relatives aux réseaux et à l'énergie. Cette plateforme permettra d'augmenter la qualité et la précision de la connaissance du territoire, de partager différentes sources d'informations cartographiques afin de cibler plus finement les projets énergétiques en adéquation avec les stratégies territoriales à mettre en œuvre, et assurer le suivi des projets mis en œuvre.

Un groupe de travail a été mis en place avec la direction départementale des territoires, le SYANE et les intercommunalités pour une définition commune des besoins.

La Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

En 2018, deux réunions de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) ont été organisées et animées par le SYANE.

Le 7 juin, la CCPE a réuni une vingtaine d'élus du SYANE et des intercommunalités autour du sujet de l'éclairage public et urbain et de son impact sur la biodiversité (effets de la luminosité nocturne sur l'homme et la biodiversité, réglementation, bonnes pratiques et retours d'expériences).

Le 7 décembre, des intervenants de l'Agence Éco-Mobilité, de la Direction Départementale des Territoires et du SYANE ont présenté des solutions pour une mobilité durable (changement comportemental, mobilité électrique, gaz naturel pour véhicules GnV, modes doux...).

Pour rappel, cette commission a été instaurée par le SYANE, en application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, promulguée le 17 août 2015. L'objectif ? Coordonner l'action des intercommunalités et du SYANE en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, mettre en cohérence les politiques énergétiques d'investissement et faciliter les échanges et partenariats.



7 décembre 2018 : commission Consultative paritaire de l'énergie dédiée à la Mobilité durable

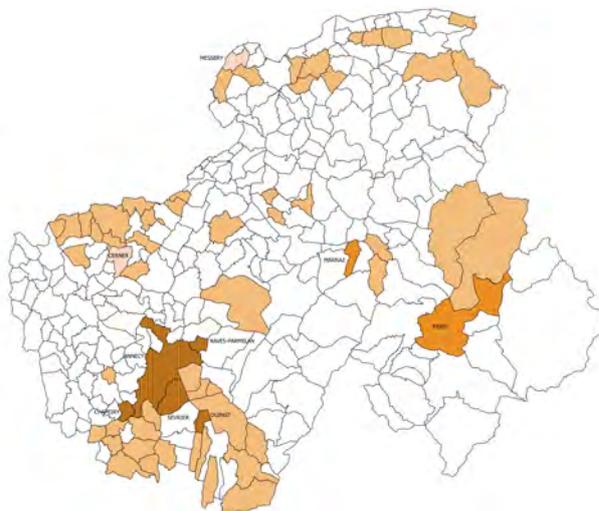
Assurer un éclairage public performant

Connaître son patrimoine éclairage public

En 2018, 2 diagnostics et 7 inventaires ont été engagés par le SYANE auprès de 9 communes. 5 s'inscrivaient dans la démarche Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte de leur intercommunalité. Ces outils ont permis de réaliser une étude technique, énergétique et photométrique des installations éclairage public des communes d'**Annecy, Cernex, Chapeiry, Duingt, Marnaz, Messery, Nâves-Parmelan, Passy** et **Sevrier**.

COMMUNES AYANT RÉALISÉ UN DIAGNOSTIC OU UN INVENTAIRE DE LEURS INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN 2018

- Inventaire ou diagnostic entre 2013 et 2017
- Inventaire en 2018
- TEPCV en 2018
- Diagnostic en 2018

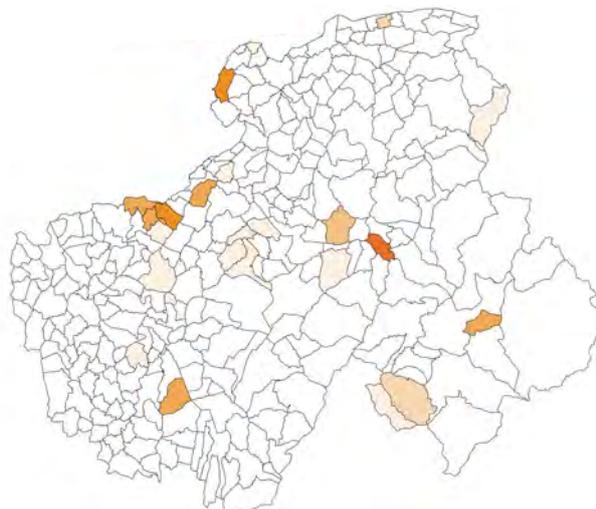


Définir une stratégie lumière

En 2018, la commune de Cluses s'est engagée avec le SYANE dans la définition d'une stratégie lumière. Depuis 2013, 24 communes ont sollicité le SYANE pour les accompagner dans la définition d'une identité cohérente de leur espace nocturne. L'accompagnement du SYANE permet aux communes et intercommunalités de disposer d'un document cadre fixant les grandes orientations en matière d'éclairage extérieur et les recommandations pour l'ensemble des acteurs (acteurs publics, commerçants, entreprises, associations, usagers, etc.).

COMMUNES AYANT RÉALISÉ UNE STRATÉGIE LUMIÈRE DEPUIS 2013

- en 2013
- en 2014
- en 2015
- en 2016
- en 2017
- en 2018



Zoom sur...

L'accompagnement du SYANE auprès des intercommunalités Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Le SYANE a poursuivi son accompagnement sur les projets dédiés à l'éclairage public et urbain auprès du Grand Anancy, du Parc naturel régional du Massif des Bauges et de la Communauté de Communes du Genevois, Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Plusieurs actions ont été menées sur les différents Territoires à Énergie Positive pour une Croissance Verte :

- **Sur le territoire du Parc naturel régional du Massif des Bauges :**
 - Démarche de labellisation du territoire
 - Réalisation de diagnostics éclairage public sur les communes haut-savoyardes du périmètre du Parc : Cusy, Entrevernes, Gruffy, Leschaux, Viuz-la-Chiesaz, Quintal, Hery-sur-Alby, Chevaline, Lathuile, Doussard, Faverges –Seythenex
 - Travaux de rénovation « Gros Entretien Reconstruction » sur le périmètre du Parc en cours de réalisation
- **Sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois :**
 - Travaux de rénovation « Gros Entretien Reconstruction » en cours de réalisation
- **Sur le territoire du Grand Anancy, plusieurs actions ont été menées en 2018 :**
 - Réalisation d'inventaires du patrimoine éclairage public sur plusieurs communes du Grand Anancy : Anancy, Chapeiry, Duingt, Nâves-Parmelan et Sevrier
 - Organisation de 3 ateliers pratiques à destination des représentants des communes, des associations et des entreprises sur les enjeux environnementaux, sociaux, techniques, énergétiques de l'éclairage
 - Conférence « lumière nocturne » lors de la semaine du développement durable de la Ville d'Anancy
 - Visite de l'éclairage public de Genève
 - Réalisation d'une orthophotographie nocturne



Atelier pratique organisé dans le cadre de la démarche Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte du Grand Anancy



14 novembre 2018 : visite nocturne de l'éclairage public de Genève

Zoom sur...

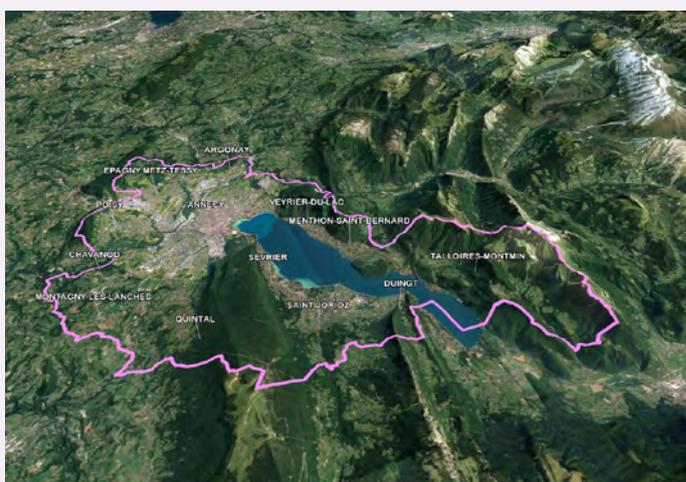
La réalisation d'une orthophotographie nocturne

Le Grand Ancey, en partenariat avec le SYANE a fait réaliser une photographie nocturne aérienne de l'éclairage extérieur du territoire du bassin annécien afin de disposer d'une vision nocturne du territoire et de mettre en évidence les problématiques de pollution lumineuse.

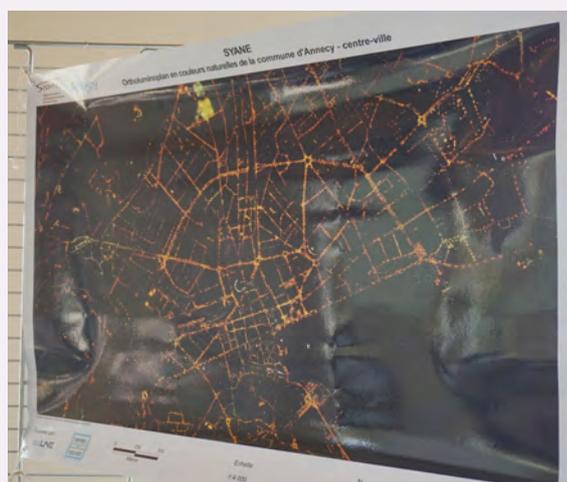
La campagne de survol a été menée avec des conditions météorologiques particulières (temps clair, absence de feuilles sur les arbres, de pluie et de neige) et en deux temps : un 1^{er} vol de 21h à 23h correspondant aux heures de plein régime de l'éclairage et un 2nd vol de 00h à 2h durant les heures de fonctionnement réduit (abaissement ou extinction de certains points lumineux). Placé dans un avion, un appareil numérique de très haute sensibilité a pris une succession de photographies traquant la luminance vue du ciel.

Une fois assemblées ces photos forment une cartographie. L'orthophotographie a permis au Grand Ancey d'identifier les éclairages susceptibles d'impacter négativement la biodiversité et de générer de fortes consommations d'énergie et ainsi de cibler les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre de sa stratégie lumière (travaux de rénovation, extinctions programmées) pour obtenir un éclairage plus performant et exemplaire.

Cette mission s'est inscrite dans une réflexion transversale menée par le Grand Ancey en tant que Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte, en partenariat avec le SYANE, sur l'aménagement de l'éclairage nocturne du territoire.



Périmètre de l'orthophotographie nocturne



Orthophotographie nocturne réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du volet Eclairage public de la démarche TEPCV

Concevoir des projets, neufs ou de rénovation, performants

En 2018, 56 opérations de rénovation « Gros Entretien Reconstruction » ont été engagées sur 45 communes pour un montant global d'investissements de 4,15 M€ et un montant de près de 193 000 € pour la maîtrise d'œuvre internalisée. 2,6 M€ ont été financés par le SYANE.

Dans la continuité de ces actions en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques, le SYANE a investi près de 480 000 € dans le remplacement des lampes à vapeur de mercure, interdites à la commercialisation depuis avril 2015. Le remplacement de ces « ballons fluo » a représenté en 2018 un investissement global de 720 000 € sur les communes d'**Ambilly, Marnaz, Menthon-Saint-Bernard, Monnetier-Mornex, Passy, Praz-sur-Arly, Ville-la-Grand** et **Viuz-en-Sallaz**.

Assurer la maintenance et la gestion patrimoniale des installations

Les communes de Praz-sur-Arly et Pers-Jussy ont transféré la compétence « Maintenance » au SYANE en 2018, la première en option Basic, la deuxième en option Optimal. Le SYANE a donc assuré la maintenance et la gestion patrimoniale des installations pour le compte de 30 communes, avec un montant d'investissement de 498 000 € TTC.

En 2018, 749 demandes d'intervention ont été recensées dans l'outil Webville permettant de suivre l'évolution du patrimoine pour l'ensemble des communes de Haute-Savoie ayant transféré la compétence Maintenance Éclairage public au SYANE et de gérer la maintenance pour les communes sous contrat avec le SYANE.

En 2018, une nouvelle fonctionnalité a également été ajoutée à l'outil afin de faciliter la réception et la validation des plans de récolement transmis par les prestataires lors d'opérations de travaux ou d'inventaires. Un contrôle robotique détecte désormais les erreurs éventuelles sur le plan de récolement (absence de données, non-respect de la nomenclature) et informe les prestataires et les techniciens du SYANE des actions réalisées avant de pouvoir transmettre un plan de récolement viable. Cette innovation permet au SYANE de construire une base de données mises à jour automatiquement et ainsi de mieux gérer la maintenance des installations éclairage public.

Détecter les réseaux sensibles



Les premiers travaux de géoréférencement des réseaux d'éclairage public ont débuté depuis septembre 2018 sur les communes de Meythet, Poisy, Talloires-Montmin, Taninges. Des premiers tests effectués sur la commune de Poisy sur des petites longueurs ont permis de calibrer les livrables et d'affiner les méthodologies.

Les travaux sur les communes de Talloires-Montmin (Talloires uniquement) et Poisy ont été achevés en 2018.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du groupement de commandes porté par le SYANE

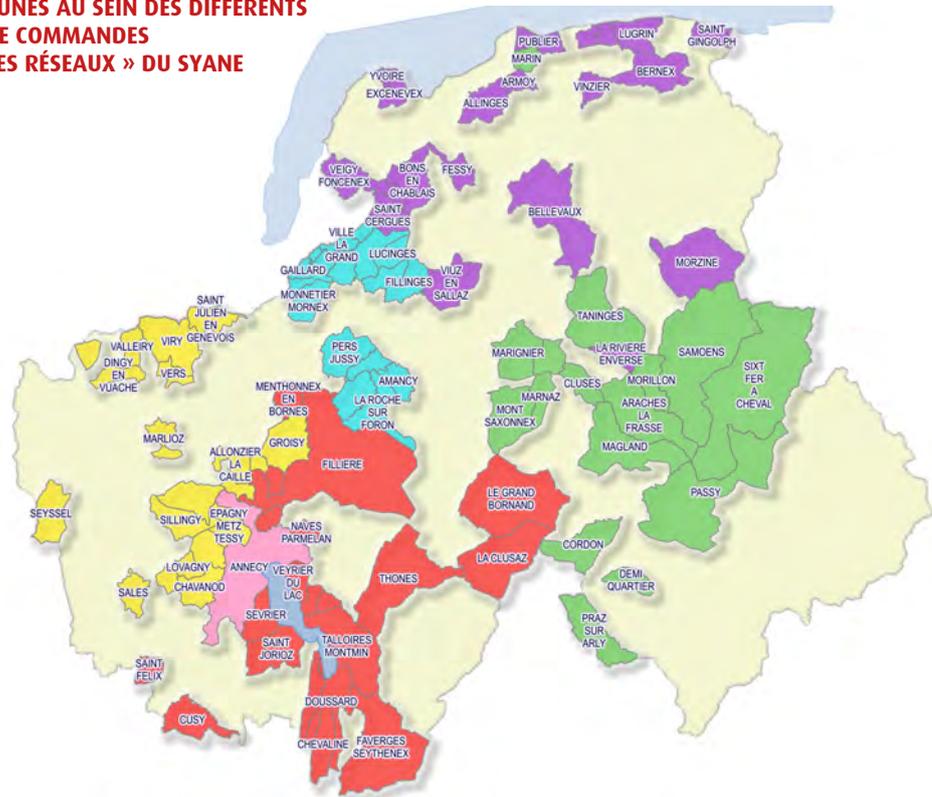
en réponse à l'obligation réglementaire de détection des réseaux sensibles en classe A. Le groupement de commandes comprend 20 membres :

- 19 communes gérant seules leur maîtrise d'ouvrage,
- et le SYANE, gérant la maîtrise d'ouvrage pour 74 communes.

Le marché est réparti en 6 lots partagés en 4 entreprises (TT géomètres experts, SLTP, ETUDIS et CERENE).

**RÉPARTITION DES COMMUNES AU SEIN DES DIFFÉRENTS
LOTS DU GROUPEMENT DE COMMANDES
« GÉORÉFÉRENCIATION DES RÉSEAUX » DU SYANE**

- Lot 1 : TT experts
- Lot 2 : ETUDIS
- Lot 3 : ETUDIS
- Lot 4 : CERENE
- Lot 5 : CERENE
- Lot 6 : ETUDIS



Les opérations sont lancées sur chaque lot en parallèle, commune par commune ; les communes urbaines sont traitées en priorité car l'échéance réglementaire est plus restreinte.

Zoom sur...



Le lancement d'une opération pilote « éclairage intelligent »



Un projet pilote d'éclairage intelligent est mené sur la commune d'Annecy dans le quartier Chorus de Cran-Gevrier

Dans le cadre de la stratégie lumière portée par le Grand Annecy et le SYANE, une opération pilote d'éclairage intelligent a été engagée en 2018 sur la commune déléguée de Cran-Gevrier. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet global de la commune d'Annecy reposant sur le concept de « Ville intelligente ». Ce projet consiste, sur une portion de l'avenue de la République, à installer un éclairage plus performant constitué de LED et à y associer une nouvelle fonctionnalité permettant de mesurer la qualité de l'air. Des capteurs de pollution atmosphérique connectés à des flèches lumineuses indiqueront les niveaux de pollution atmosphérique en fonction des seuils définis dans l'arrêté préfectoral de gestion des épisodes de pollution.

Ce projet a pour but de sensibiliser les usagers à la qualité de l'air et de les inciter à adapter leur comportement. Le projet a été réalisé en concertation avec les habitants afin d'identifier les problématiques locales d'éclairage et comprendre les enjeux de l'éclairage intelligent.

Mobilité électrique et transition numérique : des projets d'avenir pour la Haute-Savoie

L'année 2018 a été marquée d'une part par l'achèvement du déploiement du réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'autre part par l'émergence de nouveaux projets en faveur du développement des réseaux numériques de la Haute-Savoie : deux projets structurants pour le territoire de la Haute-Savoie.

Promouvoir la transition numérique de la Haute-Savoie

La construction du réseau public fibre optique du SYANE a poursuivi sa progression en 2018. Plus particulièrement, l'année a été marquée par l'ouverture des services très haut débit aux particuliers, avec 10 000 premiers logements couverts. Côté professionnels, la dynamique de commercialisation s'est confirmée avec, à fin 2018, 85 % des zones d'activités économiques ouvertes à la commercialisation et plus de 200 sites professionnels et publics raccordés.

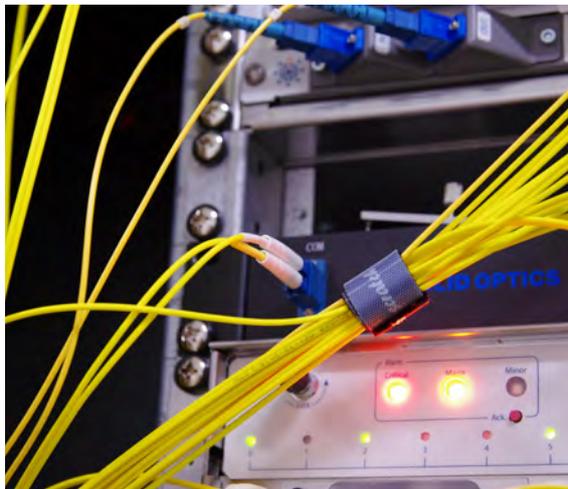
Réseau public fibre optique : apporter le très haut débit aux territoires

LA CONSTRUCTION DES RÉSEAUX

• Réseaux de collecte

La construction des réseaux de collecte (artères principales) s'est accélérée en 2018. À fin 2018 :

- 87 % du linéaire génie civil était réalisé, soit 716 km depuis le début de la construction
- 70 % des câbles fibre optique étaient posés, soit 1153 km depuis le début de la construction
- 67 % des locaux techniques NRO / SRO étaient construits, soit 117 centraux



Les réseaux de collecte sont construits par l'entreprise Covage dans le cadre d'un marché de conception / réalisation. D'importantes négociations ont été menées et conclues en 2018 avec Covage, garantissant et sécurisant la pérennité du déploiement de la fibre optique en Haute-Savoie, avec une fin de travaux programmée en 2020.

• Réseaux de desserte

La construction des réseaux de desserte est réalisée en parallèle de celle des réseaux de collecte. Fin 2018, sur les 188 « poches » FTTH (fibre pour les logements) :

- 16 % étaient ouvertes à la commercialisation ou en attente d'ouverture (9 « poches » ouvertes et 21 remises au délégataire Covage et en attente d'ouverture)
- 70 % étaient en cours de travaux ou d'étude (41 étaient en cours de travaux ou de réception et 91 en cours d'étude)
- 14 % restaient à lancer

Les réseaux de desserte sont construits dans le cadre de marchés publics conclus avec les groupements SOGETREL / BENEDETTI et IMOPTEL / AVIANS / CITEOS / CHATEL.

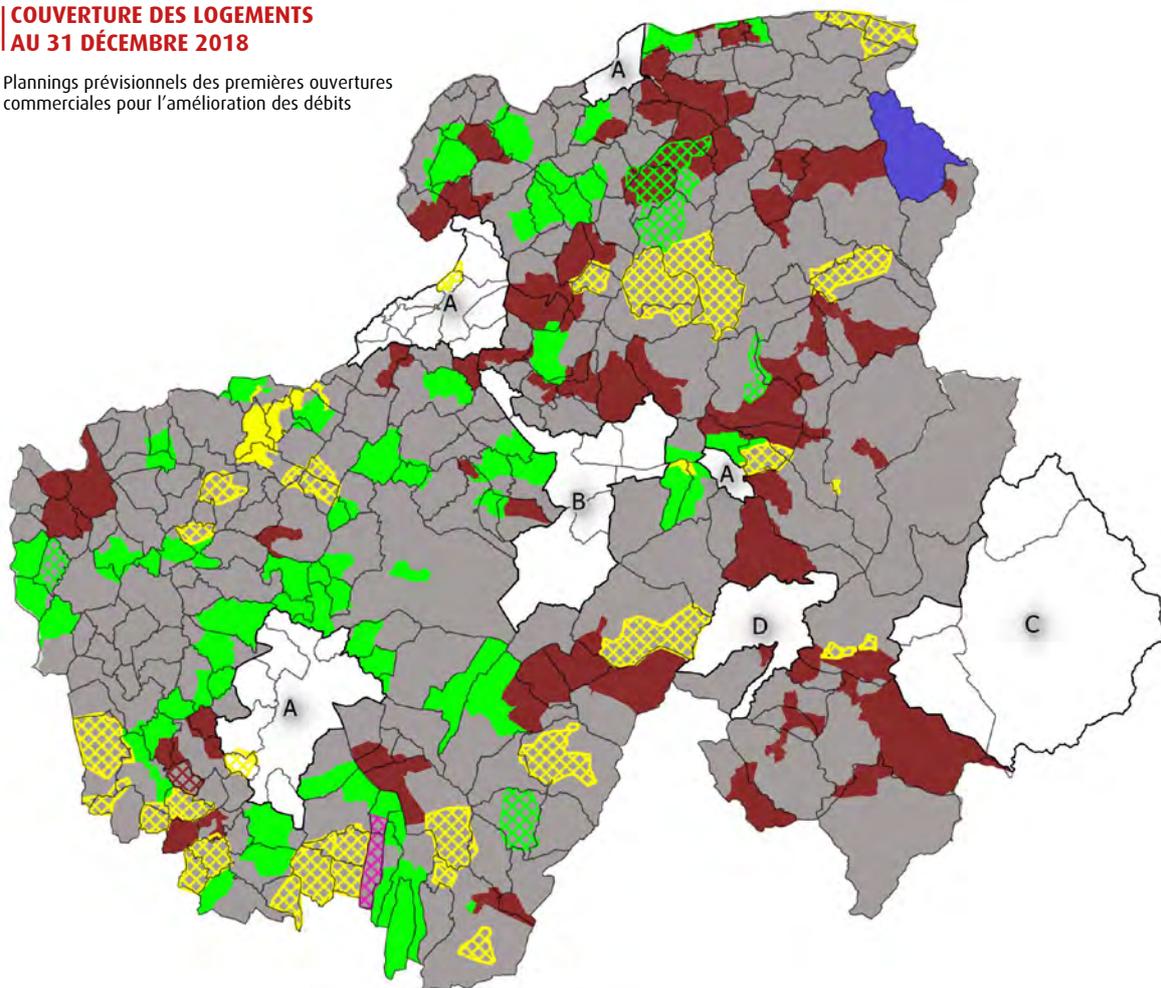
LA COMMERCIALISATION DES SERVICES

• La commercialisation des services aux particuliers

L'année 2018 a été marquée par le **démarrage de la commercialisation des services très haut débit aux particuliers**. Près de 10 000 logements étaient couverts par la fibre optique publique du SYANE à fin 2018, dans les secteurs du Genevois et de la Vallée de l'Arve.

COUVERTURE DES LOGEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Plannings prévisionnels des premières ouvertures commerciales pour l'amélioration des débits



Déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements (FTTH)*

- En service
- SYANE : 2019
- SYANE : 2020
- SYANE : 2020-2025
- SYANE - zonages non finalisés

* Les zonages et plannings sont prévisionnels. Ils sont susceptibles d'évoluer. Au sein des zones de couvertures, les conditions de raccordement pourront différer, notamment pour les sites isolés et/ou nécessitant la réalisation de travaux d'infrastructures.

Amélioration des débits ADSL**

- ✂ En service
- ✂ 2018
- ✂ 2019
- ✂ 2020

** Le SYANE ne déploiera pas le FTTH sur ces secteurs. Veuillez contacter les acteurs indiqués dans la légende pour toutes questions concernant les plannings.

Secteurs hors périmètre FTTH du SYANE***

- A : Opérateurs privés***
- B : Communauté de communes Faucigny-Glières***
- C : Communauté de communes de la Vallée de Chamonix***
- D : Commune de Sallanches***

*** Le SYANE a construit des centraux téléphoniques permettant d'améliorer l'ADSL. En outre, les fibres optiques déployées par le SYANE peuvent aussi être utilisées par les opérateurs télécoms pour « débrider » certains centraux ADSL.

Zoom sur...

Les premiers services très haut débit ouverts aux particuliers

Les premiers services très haut débit pour les particuliers ont ouvert fin juin 2018, sur deux premiers secteurs : le territoire du Genevois sur les communes d'Archamps, de Collonges-sous-Salève, Feigères, Neydens, Présilly et Saint-Julien-en-Genevois, et dans la Vallée de l'Arve sur les communes de Marnaz et Scionzier.

Pour marquer cette ouverture des services pour les particuliers, deux réunions publiques d'information ont été organisées par le SYANE et le délégataire Covage. L'occasion pour les plus de 300 habitants présents de connaître les principes de déploiement, les modalités de raccordement et de découvrir les offres proposées par les opérateurs de services.



27 juin 2018 – Marnaz : réunion publique d'information



28 juin 2018 – Feigères : réunion publique d'information



28 juin 2018 - Marnaz : Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, Chantal VANNON, Maire de Marnaz, Loïc HERVE, Sénateur, Gilbert CATALA, Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes et les élus locaux inaugurent l'arrivée du très haut débit dans la Vallée de l'Arve



28 juin 2018 Saint-Julien-en-Genevois : Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, Antoine VIELLIARD, Maire de Saint-Julien-en-Genevois, Christian MONTEIL, Président du Département de la Haute-Savoie, Pascal RIALLAND, Président de Covage et élus locaux inaugurent l'arrivée du très haut débit dans le Genevois

Avec la participation financière de :

Réseau public exploité par :



● La commercialisation des services aux professionnels

La fibre optique pour les professionnels poursuit en 2018 sa progression, avec un **doublé en un an des zones d'activités couvertes par le réseau public du SYANE**. À fin 2018, 236 zones d'activités économiques étaient ouvertes sur les 279 zones d'activités du projet, soit 85 %.

L'année 2018 confirme également **l'appétence des professionnels de la Haute-Savoie pour la fibre optique avec l'accélération du nombre de commandes**. Plus de 200 entreprises et sites publics utilisaient à fin 2018 la fibre optique publique.

Zoom sur...

Les atouts de la fibre optique pour les professionnels

L'année 2018 a été ponctuée de visites d'entreprises raccordées au réseau public fibre optique du SYANE. L'occasion d'échanger sur les atouts de la fibre optique pour les entreprises. Amélioration des échanges de données, dématérialisation, mise en œuvre de matériel pédagogique high-tech, vidéosurveillance, services numériques performants pour les hôtels, sécurisation des données... : les professionnels ont pu témoigner lors de 4 visites des usages et services variés qu'ils ont pu développer grâce à la fibre optique.



Zone d'activités économiques intercommunale des Bracots – Bons-en-Chablais : visioconférence, télétravail, dématérialisation... des atouts pour la transition énergétique



CFAI - Thyez : des classes interactives grâce à la fibre optique



Société Fournier – Thônes : la qualité de service, un élément indispensable au fonctionnement du Data Center



Emerald – Montriond : des services hôteliers performants, un facteur d'attractivité

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE LA PHASE 2 DU DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU PUBLIC

Fin 2018, les élus du SYANE ont approuvé le lancement de la phase 2 du déploiement du réseau public fibre optique. Cette décision se traduira par l'engagement en 2019 des premières études pour la couverture des logements recensés en phase 2. Le planning prévisionnel de déploiement sera précisé d'ici fin 2019. Objectif de couverture des logements : 100% à l'horizon 2025, soit la construction de 212 000 prises FTTH (fibre vers le logement) complémentaires à la phase 1. Le coût de la phase 2 est estimé à 170 M€.

Améliorer les débits pour favoriser l'accès au numérique

AMÉLIORER LES DÉBITS PAR LE RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE DES CENTRAUX ADSL

Le programme d'amélioration des débits Internet grâce aux raccordements fibre optique des centraux ADSL s'est poursuivi en 2018, notamment en coordination avec l'opérateur Orange. **3 communes ont bénéficié de ce programme : Le Grand Bornand, Manigod et Seythenex.** Depuis 2017, près d'une trentaine de communes ont été concernées par ces opérations d'amélioration des débits.



14 décembre 2018 – Le Grand Bornand : inauguration de l'amélioration des débits sur la commune

AMÉLIORER LES DÉBITS PAR LA COUVERTURE MOBILE

Suite au lancement par l'État, début 2018, du « New Deal Mobile », **une équipe départementale a été mise en place**, sous l'égide du Préfet de la Haute-Savoie, réunissant la Préfecture, le Conseil départemental de la Haute-Savoie, le SYANE, la Direction Départementale des Territoires et l'Association des Maires de la Haute-Savoie.

Cette équipe a pour mission de **décliner, au niveau départemental, le programme « New Deal Mobile » d'amélioration de la couverture téléphonie mobile.** Ce programme redonne la responsabilité de la construction des sites mobiles aux opérateurs privés, avec un pilotage stratégique public et local.

Le SYANE assurera le suivi opérationnel afin d'aider à l'identification des zones à prioriser, suivre la remontée d'informations sur les problématiques de couverture mobile, accompagner les communes, faciliter les démarches des opérateurs, ou encore vérifier les couvertures mises en place par les opérateurs.

AMÉLIORER LES DÉBITS GRÂCE AU SATELLITE



Le programme d'aide à l'équipement satellitaire, porté par le SYANE et le Conseil départemental de la Haute-Savoie, s'est poursuivi en 2018. Ce plan permet aux particuliers et entreprises trop isolés ou éloignés des centraux téléphoniques de bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition d'une solution satellite.

Développer les usages et services numériques : le SDTAN publié

Fin 2018, a été publié le volet « Usages et Services » du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Haute-Savoie, porté par le SYANE.

Co-construit dans le cadre d'une large démarche de concertation réunissant les administrations, collectivités, associations et entreprises intéressées par les questions numériques, le volet « Usages et Services » du SDTAN doit favoriser la bonne articulation et la cohérence des initiatives publiques et privées dans une logique de cohésion et d'équité des territoires. Ainsi, **le SDTAN a permis d'identifier 40 projets** ayant un fort potentiel de mutualisation à l'échelle départementale, dans les domaines de l'éducation, l'environnement, la santé, la mobilité, le développement économique, le tourisme, la culture ou encore les collectivités territoriales.

En parallèle, le SYANE a engagé en 2018 une première étude d'opportunité sur le thème « Plan d'amélioration de la fiabilité des réseaux et équipements numériques pour les écoles », en appui avec les communes. Un état des lieux des niveaux de débit Internet dans les écoles haut-savoyardes a été réalisé. Cet état des lieux sera suivi d'un recensement des besoins.

3 autres études d'opportunité sont portées par le SYANE et seront lancées en 2019 :

- Étude d'opportunité sur Wifi-public sur certains lieux touristiques ou économiques
- Normalisation des échanges de données entre collectivités
- Création d'une structure d'accompagnement de projets numériques



Favoriser la mobilité électrique avec le réseau public eborn

L'année 2018 a été marquée par la finalisation du déploiement par le SYANE du réseau public eborn pour la recharge des véhicules électriques. 145 bornes sont aujourd'hui en service en Haute-Savoie.

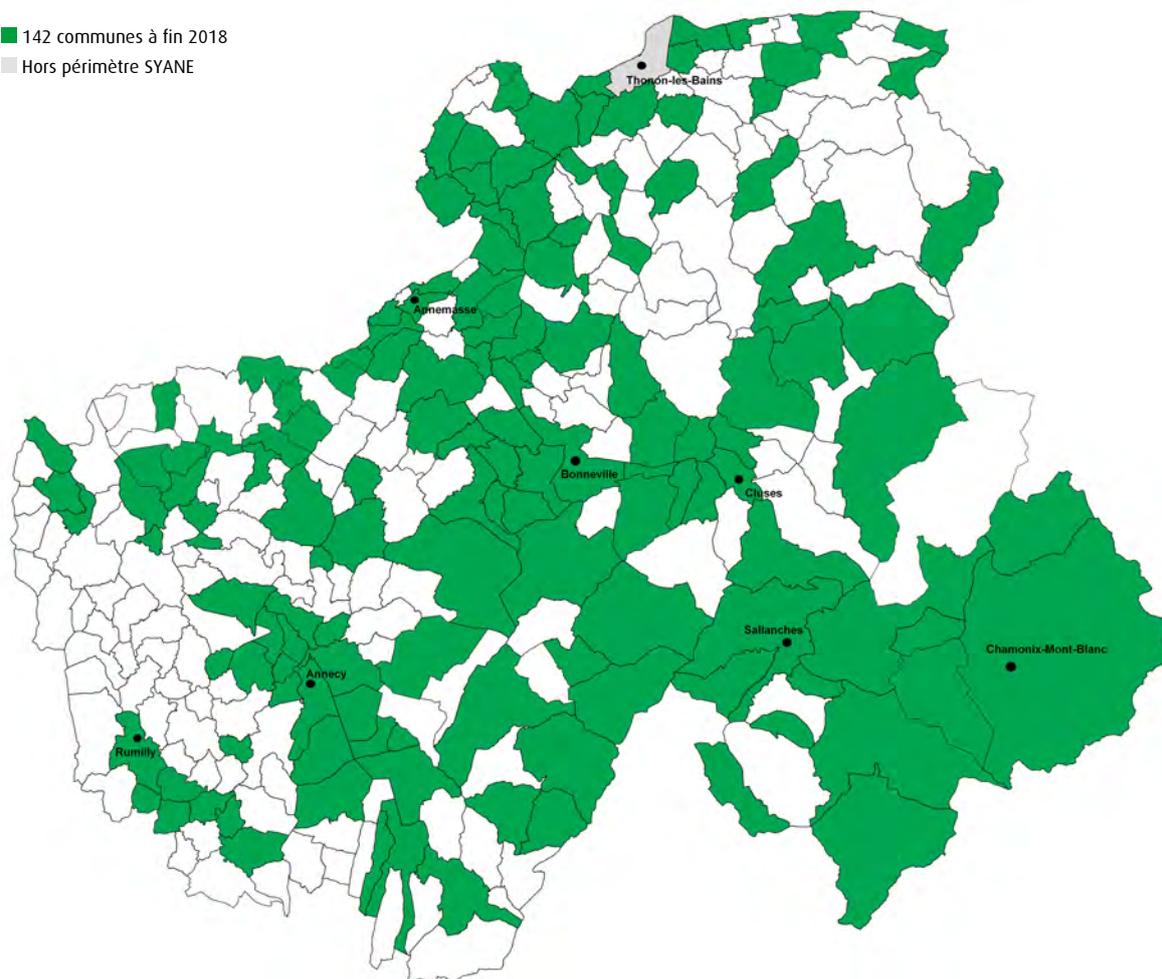
Poursuite et finalisation du déploiement du réseau eborn

Mis en service en 2017, le réseau public de recharge électrique du SYANE a poursuivi tout au long de l'année 2018 sa progression. 83 bornes ont été déployées en 2018, pour atteindre un total de bornes en service de 145. 133 bornes sont de type « accélérée » et 12 de type « rapide » (dont celle du Tunnel du Mont-Blanc, propriété du GEIE).

Fin 2018, le réseau comptait 286 abonnés en Haute-Savoie. 97 MWH d'énergie ont été délivrés en 2018 pour un nombre de charges de près de 11 500.

COMMUNES AYANT TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) AU SYANE AU 31 DÉCEMBRE 2018

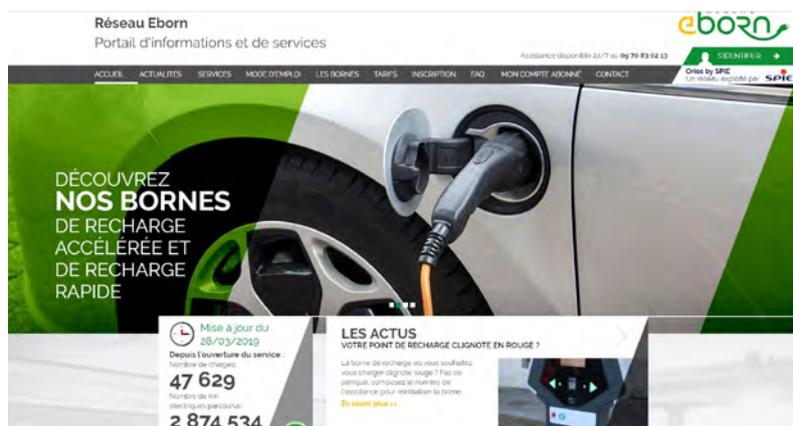
- 142 communes à fin 2018
- Hors périmètre SYANE



Le réseau interdépartemental eborn : un réseau qui s'affirme en 2018

Le réseau public du SYANE est déployé dans le cadre du réseau interdépartemental eborn. Composé de 5 syndicats fondateurs de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, les Hautes-Alpes et la Haute-Savoie, ce réseau a poursuivi sa consolidation en 2018 avec la mise en place d'une tarification unique basée sur la quantité d'énergie délivrée et d'une communication commune (flyer, badge abonné, site Internet).

À la fin 2018, le nombre d'abonnés du réseau eborn était de 1391.



Site Internet du réseau public interdépartemental eborn



Badge abonné du réseau public interdépartemental eborn

UNE INTEROPÉRABILITÉ TOUJOURS PLUS IMPORTANTE

En 2018, l'interopérabilité du réseau s'est renforcée. 9 nouvelles conventions ont été signées, ce qui porte à 14 le nombre d'opérateurs permettant à leurs abonnés d'accéder au réseau eborn avec leur badge.

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE ABONNÉS

Une enquête Abonnés a été menée à l'échelle du réseau eborn au printemps 2018, pilotée par le SYANE. 1300 abonnés ont été interrogés, pour près de 300 réponses. Près de 80 % des usagers ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du réseau et des services proposés. Les résultats de cette enquête ont permis au réseau eborn d'avoir des éléments afin de continuer au mieux le déploiement et le développement du service de recharge pour véhicules électriques.

VERS UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RÉSEAU EBORN ?

Des réflexions ont été engagées au 2^e semestre 2018 pour déterminer les modalités de gestion du réseau à l'échéance du marché d'exploitation en cours (février 2020). À fin 2018, les réflexions ont amené à la constitution d'un groupement « eborn » élargi à une dizaine de syndicats d'énergie d'Auvergne Rhône-Alpes et de Provence Alpes Côte d'Azur, pour la mise en place d'une concession de services.



- 1- Renault - Zoé
- 2- Nissan - Leaf
- 3- Volkswagen

**Votre satisfaction globale
du réseau eborn et du service
assistance 24h/24**



77 % d'entre vous êtes satisfaits
voire très satisfaits.

**Vos zones
de résidence**



**Rural
47 %**

Résultats de l'enquête menée à l'échelle du réseau eborn au printemps 2018

Zoom sur...

CITIZ, un partenariat pour la mise en place d'une offre d'autopartage électrique alimenté par les bornes du SYANE

À la rentrée 2018, le SYANE a signé une convention avec l'organisme CITIZ, qui déploie des offres d'autopartage. Le SYANE met à disposition de CITIZ un point de charge dédié sur 5 bornes sélectionnées pour le projet : Saint-Jorioz, Argonay, Fillière et deux à Épagny-Metz-Tessy.

Le Grand Anancy a, quant à lui, financé l'acquisition de cinq véhicules électriques.

Conjointement organisées entre le SYANE, CITIZ, le Grand Anancy et les communes concernées, des inaugurations de ces stations d'autopartage ont eu lieu cet automne, ce qui a permis de présenter cette nouvelle offre aux habitants.

Fort de ces premières expérimentations, le SYANE travaille avec d'autres collectivités haut-savoyardes pour reproduire ce montage et ainsi promouvoir l'autopartage électrique à l'échelle départementale.



9 octobre 2018 : inauguration de la station d'autopartage d'Argonay

L'étude d'opportunité sur les infrastructures de mobilité durable : GNC (Gaz Naturel Comprimé) et hydrogène

Une étude d'opportunité a été menée en 2018 par le SYANE, à l'échelle départementale, pour, d'une part, dresser un bilan des infrastructures existantes pour les véhicules GNC (Gaz Naturel Comprimé) et hydrogène, et, d'autre part, estimer les besoins du territoire à horizon 2020 et 2030 afin de proposer les modalités d'une éventuelle intervention du Syndicat dans ce domaine.

Une cartographie dynamique de prospective des besoins a été élaborée dans le cadre de l'étude. Elle peut être mise à disposition des collectivités pour les accompagner dans leurs démarches de planification énergétique.

L'étude a montré que les stations privées de GNC existantes et à venir permettent de répondre aux besoins du territoire d'ici 2020.

Pour la mobilité hydrogène, la faible maturité du marché explique l'absence de besoins en dehors de projets d'expérimentations menés ponctuellement et coordonnés par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le SYANE va en 2019 encourager et suivre ces différentes expérimentations.

Retour sur les événements grand public et inaugurations de l'année 2018

Au cours de l'année 2018, le SYANE a participé à **11 événements** autour de la mobilité et organisé **21 inaugurations**.

Le SYANE a notamment présenté la mobilité électrique lors des Assises européennes de la transition énergétique qui se sont déroulées à Genève début 2018. Il a également participé à divers salons et villages du développement durable organisés par Annecy, Rumilly et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, ainsi qu'au salon Cityflux à l'Impérial Palace, et aux journées de l'écomobilité organisées par le Dauphiné Libéré. De plus, 2 événements ciblés pour les usagers de véhicules électriques se sont déroulés en 2018 : le Lemanic Electric Tour organisé par l'Association VEGA et l'Automobile Club de Suisse, et l'ACMB e-Tour, un challenge éco-conduite autour du lac d'Annecy, organisé par l'Automobile Club du Mont-Blanc.

À l'échelle d'eborn, le SYANE a participé au Salon du véhicule électrique et hybride à Val d'Isère et a soutenu le e-Rallye de Monte-Carlo à l'automne.



Assises européennes de la transition énergétique à Genève, les 30-31 janvier et 1^{er} février 2018



Week-end du développement durable à la ferme de Chosal, organisé par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles



Village du développement durable à Rumilly

A large, dark grey number '5' is centered on the page. The top bar of the '5' is a solid dark grey rectangle. The stem of the '5' is a vertical dark grey bar. The bottom curve of the '5' is a thick, dark grey arc. The background is a solid, vibrant red color.

Le fonctionnement du
SYANE

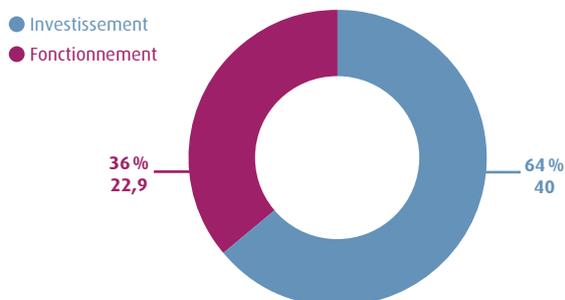
Les comptes administratifs 2018

Le compte administratif du budget principal

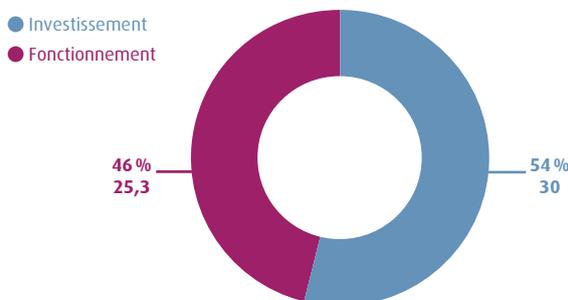
En 2018, les dépenses globales (investissement + fonctionnement) se sont élevées à 62,9 M€ et les recettes globales (investissement + fonctionnement) à 55,3 M€.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, fait apparaître un excédent de 4,3 M€ affecté à l'exercice 2019 en report en fonctionnement à hauteur de 2 M€ et en affectation pour le financement des investissements pour un montant de 2,3 M€.

RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES ENGAGÉES POUR LE BUDGET PRINCIPAL EN 2018 (EN M€)

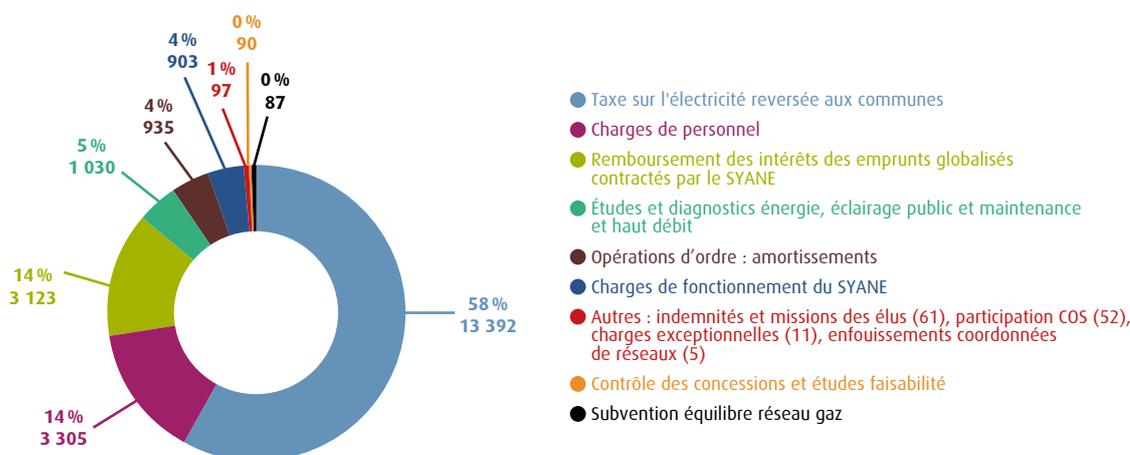


RÉPARTITION DES RECETTES GLOBALES ENGAGÉES POUR LE BUDGET PRINCIPAL EN 2018 (EN M€)



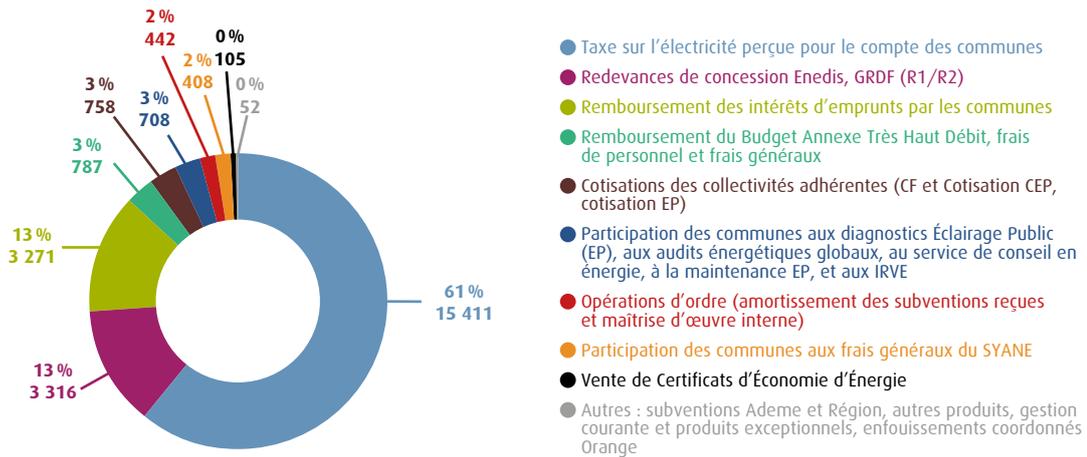
FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018 (EN K€)



Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2018 à 22,9 M€.

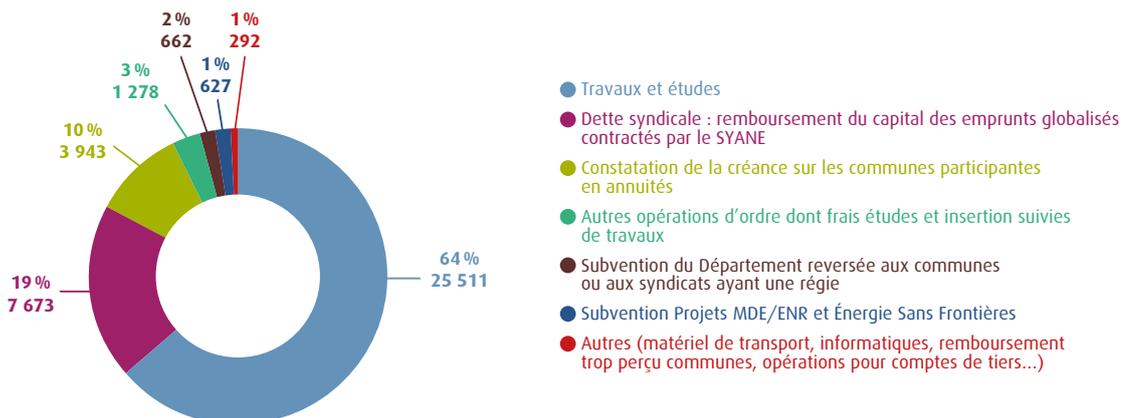
RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018 (EN K€)



Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2018 à 25,3 M€.

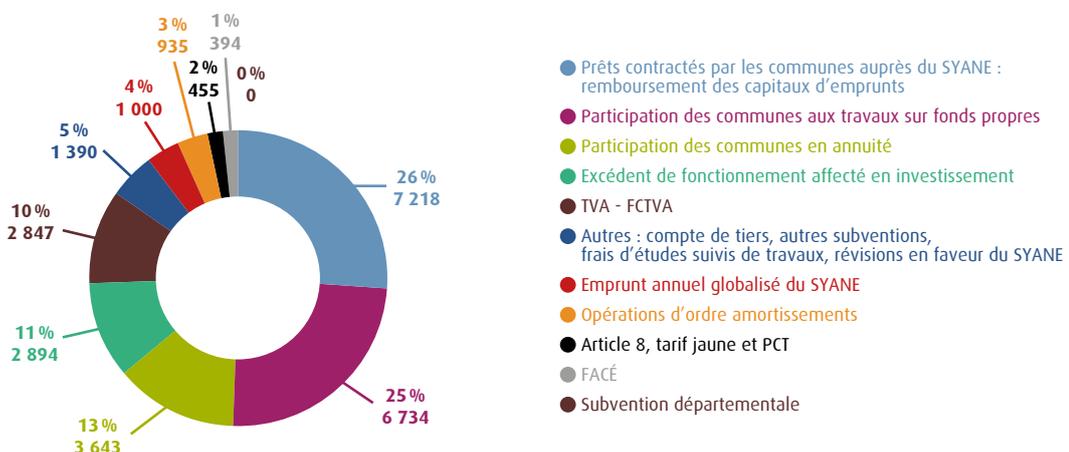
INVESTISSEMENT

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2018 (EN K€)



Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2018 à 40 M€.

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2018 (EN K€)



Les recettes d'investissement se sont élevées en 2018 à 30 M€.

L'emprunt globalisé du SYANE

Pour le financement de leur participation aux travaux, les communes ont le choix entre contribuer sur fonds propres ou bénéficier d'un emprunt globalisé contracté par le SYANE. La totalité de la dette du Syndicat est donc récupérable auprès des communes qui ont bénéficié de ce financement.

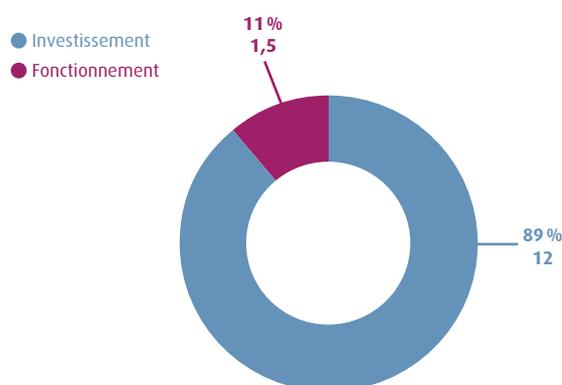
Pour le programme de travaux 2018, le besoin d'emprunt des communes ayant délibéré en annuités pour verser leur participation était de 2,7 M€.

Le compte administratif du budget annexe Très Haut Débit

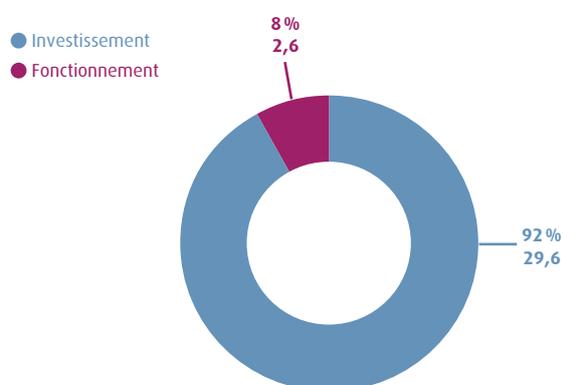
Le budget annexe Très Haut Débit, assujetti à la TVA, a été créé en juillet 2011.

En 2018, les dépenses globales (investissement + fonctionnement) se sont élevées à 13,5 M€ et les recettes globales (investissement + fonctionnement) à 32,2 M€.

RÉPARTITION DES DÉPENSES GLOBALES ENGAGÉES POUR LE BUDGET ANNEXE THD EN 2018 (EN M€)



RÉPARTITION DES RECETTES GLOBALES ENGAGÉES POUR LE BUDGET ANNEXE THD EN 2018 (EN M€)



FONCTIONNEMENT

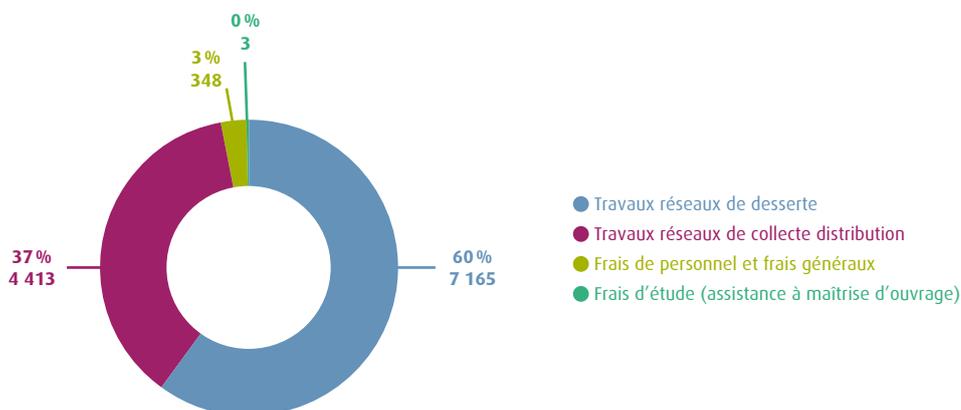
Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 1,5 M€ sont constituées principalement de frais de personnels et de frais généraux refacturés par le budget principal du SYANE au budget annexe Très Haut Débit, ainsi que de frais financiers.

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement d'écritures d'ordres de production immobilisées (frais de personnels et frais généraux immobilisés), ainsi que de la redevance facturée au délégataire du réseau public fibre optique. Elles s'élèvent à 2,6 M€. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 1,65 M€, la section de fonctionnement ressort globalement avec un excédent de 2,76 M€ qui sera reporté en 2019.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 12 M€ dont 11,6 M€ des dépenses consacrées aux travaux sur les réseaux de collecte et de desserte. Les frais d'études et de personnel sont pour partie pris en compte dans les dépenses d'investissement pour la part des frais de personnel participant à la construction du réseau (opération de production mobilisée).

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET ANNEXE TRÈS HAUT DÉBIT EN 2018 (EN K€)



Les recettes d'investissement s'élevant environ à 29,6 M€, sont, quant à elles, constituées des emprunts encaissés (19,15 M€) et de fonds en provenance de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (0,8 M€) dans le cadre de la convention FTTX.

Le compte administratif du budget annexe Réseau de chaleur

En 2018, le SYANE a créé un budget annexe Réseau de chaleur suite à la création d'une régie ayant pour objet la gestion financière des projets de construction et d'exploitation de réseaux de chaleur, développés par le SYANE, après transfert de compétences des communes.

Après le transfert de compétence « Réseaux de chaleur et de froid » au Syndicat par la commune de Saint-Jeoire, le SYANE a engagé des études, ainsi que, la consultation des entreprises afin que le montage financier de la construction d'une chaufferie bois et de son réseau de distribution de chaleur sur cette commune soit équilibré.

Le SYANE a reçu confirmation de l'ADEME de l'attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds Chaleur de l'ordre de 760 000 €. Cette opération sur la commune de Saint-Jeoire d'un montant d'investissement de 1,35 M€ sera lancée en 2019, après adoption par le Comité syndical d'un règlement de service, d'une police d'abonnement et d'une tarification.

Les ressources humaines : une équipe de 69 agents au service des collectivités

Au 31 décembre 2018, l'équipe du SYANE est composée de 69 agents.

Les mouvements du personnel

RECRUTEMENTS EN 2018

• Sur postes permanents :

- Camille HULIN, Direction Énergie/Concessions en janvier 2018
- Chantal DUMMERMUTH, Direction Finances / Ressources humaines / Administration en mars 2018
- Lucas RIEDINGER, Service Maîtrise de l'Énergie et développement des énergies renouvelables, en septembre 2018
- Julien PETRIER, Service Maîtrise de l'Énergie et développement des énergies renouvelables, en septembre 2018

• En renfort :

- Fabien CHALLEAT, Direction Énergie/Concessions en janvier 2018
- Lucie GALLET, service Marchés publics et suivi administratif et financier des opérations, en février 2018
- Pierre PELISSE, au service Travaux réseaux fibre optique en avril 2018
- Léo AUDOUIN, à la Direction Énergie/Concessions en juin 2018
- Emilie BAU, Direction Finances/Ressources humaines/Administration en juin 2018
- Stéphane BAILLY, au service Communication en novembre 2018
- Jimmy AUBERT, au service Travaux Réseaux Fibre optique, en décembre 2018

MOUVEMENTS INTERNES EN 2018

- Alexandre RENOIR a effectué une mobilité interne. Il est chargé des Moyens Généraux et des actions d'hygiène/sécurité/environnement depuis octobre 2018

DÉPARTS EN 2018

- Stéphane VILMOT, Service Travaux réseaux fibre optique en août 2018
- Corinne BOUVAT, Direction Finances/Ressources Humaines/ Administration en février 2018
- Amandine DOS SANTOS, Direction Énergie/Concessions en septembre 2018
- Sébastien BENOIT, Service Maîtrise de l'Énergie et développement des énergies renouvelables en mars 2018

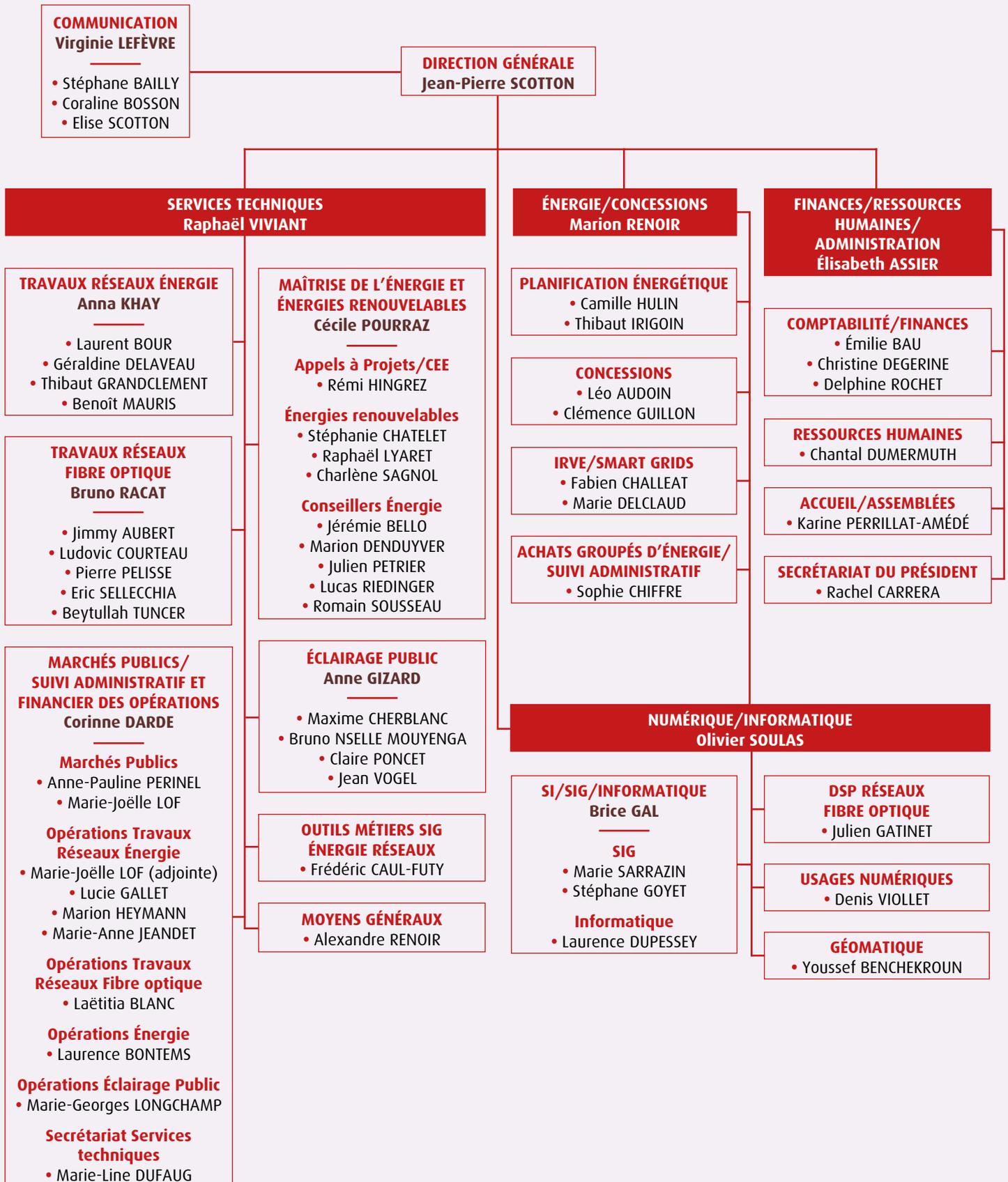
STAGIAIRES EN 2018

- Charlotte PAILLOT, à la Direction Énergie/Concessions, pour une durée de trois mois de mai à août

La formation

276 jours pour un coût (hors déplacement) de 48 348€, hors cotisation CNFPT (17 136 €).

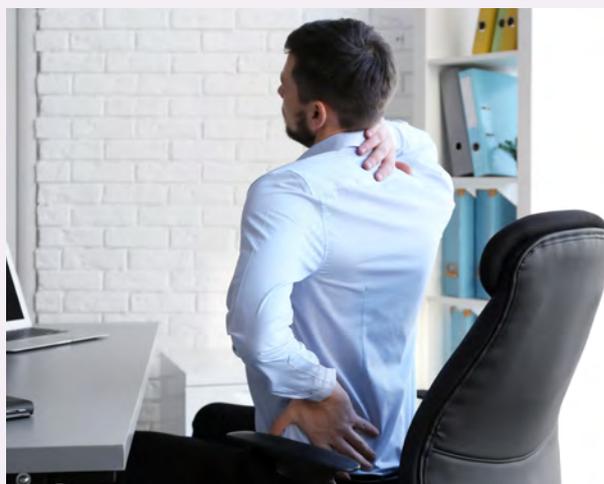
L'organigramme au 31 décembre 2018



Zoom sur...

La création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Avec plus de 50 agents, le SYANE, auparavant affilié au Centre de Gestion pour ces questions, a créé en 2018 ses propres instances participatives (excepté pour la Commission Administrative paritaire, commune à l'ensemble des collectivités affiliées au centre de gestion). Ainsi, le Syndicat a organisé fin 2018 des élections internes des représentants du personnel au Comité technique. Les représentants du personnel siégeant au CHSCT ont quant à eux été désignés suite aux résultats des élections du Comité Technique par les organisations syndicales majoritairement représentées au Comité Technique. Le Comité Technique se réunit à minima deux fois par ou à la demande de la Direction du SYANE et/ou des représentants du personnel pour toutes questions relatives à l'organisation et aux conditions générales de travail. Le CHSCT, traite quant à lui des questions liées à la sécurité au travail, aux conditions de travail, à l'hygiène et aux pratiques environnementales. Il doit se réunir à minima trois fois par an. Ces deux instances rendent des avis consultatifs. Les premières séances auront lieu en 2019.



Le fonctionnement des services support du SYANE

La dématérialisation des marchés publics

Le SYANE a procédé à la dématérialisation de ses marchés publics depuis le 1^{er} octobre 2018, conformément à la réglementation en vigueur. Ainsi, tous les échanges et les communications sont désormais effectués par des moyens électroniques.

En particulier, depuis le 1^{er} octobre, le SYANE détient un unique point d'accès et d'échanges via un profil d'acheteur (www.marches-publics.info), ce qui lui permet de :

- **publier sur son profil d'acheteur toutes les consultations** dont la valeur du besoin estimé est égale ou supérieure à 25 000 € HT,
- **réceptionner sur le profil d'acheteur les candidatures et les offres,**
- **utiliser le profil d'acheteur pour les réponses aux demandes d'informations des candidats** (également transmises via le profil d'acheteur), **la transmission des compléments d'informations, les échanges relatifs aux négociations,**
- **utiliser le profil d'acheteur pour la notification des décisions** (lettres de rejet, lettre d'information au candidat retenu, notifications, avis d'attribution, données essentielles des marchés...)

L'objectif ? Garantir la sécurité, l'intégrité des échanges par horodatage et permettre la traçabilité des consultations.

L'évolution des ressources informatiques

Le service informatique a renouvelé une partie de ses services durant l'année 2018 : infogérance, téléphonie mobile, abonnement Fibre. L'installation dans les nouveaux locaux du SYANE a également nécessité le transfert des infrastructures informatiques et téléphoniques, ainsi que l'intégration dans le réseau du SYANE de nombreux composants domotiques, liés à la gestion intelligente du nouveau bâtiment. Le SYANE a également changé complètement ses équipements en matière d'impression, supprimant les imprimantes individuelles et mettant en place des ressources d'impression réparties dans un souci d'efficacité énergétique et de meilleure gestion de ressources (papier, consommables).

Dans le domaine géomatique, le SYANE a participé à différents projets, dont :

- Traitement (rédaction d'un cahier des charges et sélection d'un titulaire) et exploitation d'une prise de vue aérienne nocturne pour identifier les zones de pollution lumineuse.
- Mise en œuvre d'un marché de contrôle topographique sur les travaux de géodétection menés dans le cadre du marché de géoréférencement des réseaux d'éclairage public.
- Participation à la définition du cahier des charges et à la sélection du prestataire pour la plateforme énergie-réseaux afin d'accompagner les intercommunalités dans le suivi de leurs Plans Climat Air Énergie Territorial.

Mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le SYANE a lancé en 2018 une démarche interne pour se mettre en conformité avec le RGPD : un audit et un accompagnement à l'initiation de la démarche ont été réalisés, ayant conduit à l'élaboration du registre de traitements des Données à Caractère Personnel.

Un comité technique composé de trois personnes qualifiées est chargé du suivi de cette démarche en faisant office de DPO interne, afin d'accompagner les services dans l'application de ce règlement.

La communication du SYANE

Le SYANE a relancé un des marchés concernant la communication en 2018. Le marché « Accompagnement stratégique et conception graphique des supports de communication » a été attribué à l'agence Epiceum.

Pour l'année 2018, le SYANE a mis en œuvre plusieurs actions de communication afin de faire connaître le Syndicat, ses expertises et ses réseaux publics, informer, aller à la rencontre de ses différents publics.

Communication print : des publications efficaces et des outils opérationnels variés

- 1 support dédié au numérique : 1 flyer dédié à l'éducation numérique
- 3 supports institutionnels : 1 lettre d'information du SYANE, 1 rapport d'activité, 1 encart institutionnel
- 1 support dédié au gaz : rapport de contrôle
- 10 supports internes : 5 newsletters à destination des agents et 5 newsletters à destination des délégués du SYANE
- 1 support dédié à l'éclairage public : guide d'utilisation de l'orthophotographie nocturne



Rapport annuel d'activité 2017



Lettre d'information n°11

Communication web : un site Internet et 3 réseaux sociaux

LE SITE INTERNET DU SYANE :

- 32 900 utilisateurs (+ 17,9 %)
- Les utilisateurs se connectent au site de différentes manières :
 - > Via un moteur de recherche : 22 499 (+ 20,7 % par rapport à 2017)
 - > En rentrant directement l'url dans le navigateur : 9 145 (+51,5 % par rapport à 2017)
 - > Par un site faisant référence au site du SYANE : 2 809 (- 20,2 % par rapport à 2017)
 - > Via les réseaux sociaux : 766 (-26,8 % par rapport à 2017)
- 53 370 sessions (+ 20 %)
- 233 033 pages consultées (+ 5,7 %)

LES RÉSEAUX SOCIAUX DU SYANE (AU 31 DÉCEMBRE 2018) :

- 882 abonnés Twitter (+ 33 % par rapport à 2017) et 1706 tweets
- 321 abonnés à la page Facebook SYANE (+ 59,7 % par rapport à 2017)
- 1 369 relations sur LinkedIn (+ 61,2 % par rapport à 2017)

Communication événementielle : 39 inaugurations et 18 événements en 2018

En 2018, le SYANE s'est engagé dans l'organisation de nombreuses inaugurations ou événements pour promouvoir ses expertises et services. Il a également pris part à plusieurs manifestations portées par les collectivités et ses partenaires locaux publics et privés. Le SYANE a également renforcé sa communication interne à travers l'organisation de plusieurs événements internes informatifs ou conviviaux. En particulier, on compte :

- **39 inaugurations dont :**

- > 21 inaugurations de bornes de recharge pour véhicules électriques
- > 10 inaugurations liées à la rénovation énergétique de bâtiments soutenue par le SYANE dans le cadre de l'Appel à Projets « Rénovation énergétique de bâtiments publics »
- > 6 événements liés au déploiement du réseau public fibre optique : Marnaz, Saint-Julien-en-Genevois, Thônes, ZI des Bracots à Bons-en-Chablais, Theyez, Morzine
- > 2 inaugurations combinant l'installation d'une borne de recharge et les travaux de rénovation des installations d'éclairage public

- **18 événements dont :**

- > 8 événements dédiés à la mobilité électrique et notamment les villages du développement durable d'Annecy, de Rumilly et de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, le challenge éco-mobilité à Annecy, Cityflux, Lemanic electric Tour, les Journées Eco-mobilité du Dauphiné libéré
- > 5 événements dédiés à l'éclairage public : 3 ateliers dans le cadre de la Stratégie Lumière du Grand Annecy + 1 conférence sur la lumière nocturne lors de la semaine du développement durable à Annecy + 1 visite de l'éclairage public de Genève
- > 5 événements internes : 3 heures de la com' en 2018 pour présenter les projets et services du SYANE et 2 événements internes

Médias : la presse locale et les magazines des collectivités

- 34 communiqués de presse, soit une augmentation de 36 % par rapport à 2017
- 1 conférence de presse relative à la présentation des lauréats de l'édition 2018 des Appels à Projets Énergies du SYANE
- 257 articles recensés dans la presse, soit une augmentation de 4,9 % par rapport à 2017

A large, dark red letter 'A' is centered on a red background. The letter 'A' is a simple, bold, sans-serif font. The text 'Les annexes' is written in white, sans-serif font across the middle of the 'A'. The word 'Les' is smaller and positioned to the left of 'annexes'.

Les annexes

Annexe 1 : les délégués du Comité du SYANE

Composition du Comité Syndical du SYANE au 31 décembre 2018

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur d'Annecy

Commune	Nom	Qualité
ANNECY	MUGNIER André	Maire adjoint
ANNECY	BILLET Thierry	Conseiller délégué
ANNECY	HERISSON Pierre	Conseiller municipal
ANNECY-LE-VIEUX	PITTE Alain	Conseiller municipal
BLUFFY	LAGGOUNE Kamel	Maire
CHAVANOD	DESILLE René	Maire
CRAN-GEVRIER	BESSON Gérard	Conseiller municipal
CRAN-GEVRIER	PACORET Vincent	Conseiller municipal
CUSY	PETIT Serge	Maire
DOUSSARD	LUTZ Michèle	Maire
ENTREVERNES	FAVRETTO Eric	Conseiller municipal
FAVERGES-SEYTHENEX	GOLLIET-MERCIER Alfred	Maire adjoint
MARIGNY ST MARCEL	BACHELLARD Christian	Maire adjoint
MENTHON ST BERNARD	COUTIER Patrice	Conseiller municipal
MEYTHET	CAMPART Nicolas	Maire adjoint d'Annecy
HAUTEVILLE/FIER	LOMBARD Roland	Maire d'Hauteville/Fier
POISY	BOURGEAUX Jean	Maire adjoint
SAINT FELIX	OGIER Hervé	Conseiller municipal
SAINT-JORIOZ	FRANCESCHI Anne-Françoise	Conseillère municipale
SEYNOD	PAGET Raymond	Maire adjoint d'Annecy
SEYTHENEX	GUENAN Jacky	Maire
SECTEUR ANNECY	BLONDIAUX Georges	Délégué des communes du secteur d'Annecy

Suppléants Annecy

NONGLARD	DUFOUR Thierry	Conseiller municipal
RUMILLY	VIOLETTE Jean-Pierre	Adjoint au Maire
SEVRIER	MAURIANGE Claude	Conseiller municipal
SEYNOD	MOREL Michel	Conseiller municipal
TALLOIRES	LAFLEUR Ludovic	Maire adjoint
THORENS-GLIERES	MAXENTI Jean-Charles	Adjoint au Maire
THORENS-GLIERES	MAXENTI Jean-Charles	Adjoint au Maire

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Bonneville

Commune	Nom	Qualité
CHAMONIX MONT BLANC	DUCROZ Christian	Conseiller municipal
CLUSES	STEYER Jean-Pierre	2 ^e Maire adjoint
CORNIER	ALLARD Gilbert	Maire
COTE D'ARBROZ (LA)	MUFFAT Sophie	Maire
MAGLAND	POUCHOT René	Maire
MARCELLAZ EN FAUCIGNY	PERRET Alain	Conseiller municipal
MARIGNIER	MAURIS-DEMOURIOUX Bertrand	Maire
MARNAZ	HERVE Loïc	Conseiller municipal
MEGEVETTE	GAMBARINI Julien	Conseiller municipal
MONT SAXONNEX	SCHEVENEMENT Christian	2 ^e Adjoint
ONNION	BOSSON Fernand	Conseiller municipal
PASSY	DREVON Philippe	Adjoint au Maire
ROCHE/FORON (LA)	MAURE Sébastien	Maire
SAINT SIGISMOND	MILON Jacky	Adjoint au Maire
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY	BUFFLIER Daniel	4 ^e Adjoint
SCIONZIER	DUSSAIX Julien	Adjoint au Maire
SIXT FER À CHEVAL	MONET Vincent	Conseiller municipal
TANINGES	DESCHAMPS Fernand	Adjoint au Maire
THYEZ	CATALA Gilbert	Maire
THYEZ	GYSELINCK Fabrice	Adjoint au Maire
TOUR (LA)	FOUQUET Sylvain	Conseiller municipal
TOUR (LA)	FOUQUET Sylvain	Conseiller municipal

Suppléants Bonneville

AYZE	TEMIL Jean-Louis	4 ^e Adjoint
CHAPELLE RAMBAUD (LA)	CHAMPROUX Erwan	2 ^e Adjoint
CLUSES	METRAL Guy-André	3 ^e Maire adjoint
MARNAZ	VANNSON Chantal	Maire
MORILLON	PINARD Jean-Philippe	3 ^e Adjoint
SAINT JEOIRE	ZADJIAN Eric	Maire adjoint
SCIONZIER	PEPIN Stéphane	Conseiller municipal
VIUZ-EN-SALLAZ	CHENEVAL Jean-Pierre	7 ^e Adjoint

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Saint-Julien-en-Genevois

Commune	Nom	Qualité
AMBILLY	PAPEGUAY Noël	Conseiller municipal
ANNEMASSE	PEUGNIEZ Eric	Délégué d'Annemasse
ANNEMASSE	BILAVARN Mathieu	Conseiller municipal
ARTHAZ PONT-NOTRE-DAME	CIABATTINI Alain	Adjoint au Maire
CHEVRIER	GRANDCHAMP Pierre	1 ^{er} Adjoint
COLLONGES SOUS SALEVE	VICAT Roland	Adjoint au Maire
COPPONEX	SIBILLE Jacques	3 ^e Adjoint
CRUSEILLES	BOUCHET Daniel	Maire
FEIGERES	VANDERSCHAEGHE Laurent	2 ^e Adjoint
SECTEUR ST JULIEN	PELISSIER Philippe	Délégué des communes du secteur de St-Julien
GAILLARD	BOSLAND Jean-Paul	Maire
MENTHONNEX EN BORNES	DEMOLIS Guy	Maire
NEYDENS	CHAUTEMPS Bernard	1 ^{er} Maire adjoint
REIGNIER	MONATERI Pierre	Maire délégué d'Esery
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	FOURNIER Pierryves	Délégué de Saint-Julien
SAPPEY (LE)	JACQUES Jean-Michel	Conseiller municipal
VALLEIRY	AYEB Amar	Adjoint au Maire
VANZY	MACHARD Jean-Yves	Maire
VERS	VILLET Raymond	Maire
VILLE-LA-GRAND	LAPERROUSAZ Maurice	Adjoint au Maire
Suppléants Saint-Julien		
ANNEMASSE	BENOIST Jean-Pierre	Conseiller municipal
FRANGY	RENUCCI Gérard	Conseiller municipal
MINZIER	JACQUET Jean-Claude	Conseiller municipal
SAINT CERGUES	BOSSON Robert	2 ^e Adjoint
VETRAZ MONTHOUX	BELMAS Jean-Pierre	Adjoint au Maire
VIRY	GUIDO Virginie	Conseillère municipale
VULBENS	FORAY Gérard	3 ^e Adjoint au Maire

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Thonon-les-Bains

Commune	Nom	Qualité
ALLINGES	BONDURAND Jean-Claude	5 ^e Adjoint au Maire
ANTHY SUR LEMAN	FAVRE-VICTOIRE Emmanuel	Adjoint au Maire
ARMOY	BERNARD Patrick	Conseiller municipal
DOUVAINNE	LAPRAZ Georges	2 ^e Adjoint
DRAILLANT	CHEssel Lucien	Maire
EVIAN	GUIRAUD Alain	Adjoint au Maire
EXCENEVEX	FILLON Pierre	Maire
LARRINGES	RICHARD Claude	Maire adjoint
LUGRIN	BURNET Jacques	Maire
LYAUD (LE)	DEAGE Joseph	Maire
MORZINE	PEILLEX Gilbert	Adjoint au Maire
NERNIER	BERTHIER Marie-Pierre	Maire
PUBLIER	RUDYK Georges	Conseiller municipal
SAINT ANDRE DE BOEGE	CHARRAT Michel	Conseiller municipal
SAINT PAUL EN CHABLAIS	GILLET Bruno	Maire
SAXEL	MOUCHET Denis	Maire
SCIEZ	TRIVERIO Christian	1 ^{er} Adjoint
YVOIRE	CALMUS Gérald	Conseiller municipal
Suppléants Thonon		
BURDIGNIN	NAMBRIDE Christian	Conseiller municipal
EVIAN LES BAINS	MATHONNET Marc	Conseiller municipal
FETERNES	CURTET Philippe	Conseiller municipal
MONTRIOND	MUFFAT (La Glière) Michel	3 ^e adjoint
VACHERESSE	COULIOU Yannick	2 ^e Adjoint au Maire
VEIGY FONCENEX	HOGBE-NLEND Frédéric	Conseiller municipal

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Délégués des collectivités sous régie ou SEM d'électricité

Collectivité	Nom	Qualité
BONNEVILLE	BOISIER Lucien	Adjoint Maire de Bonneville
LES HOUCHES	En cours suite à démission	
SALLANCHES	SERMET-MAGDELAIN Thierry	2 ^e Adjoint à Sallanches
Syndicat de THÔNES	LANDAIS Martial	Maire des Clefs - Président du SIEVT
Syndicat de THÔNES	DEROUSSIN Christian	Délégué SIEVT
SIESS (SEYSSEL)	PERRET Guy	Maire adjoint de Seyssel
SIESS (SEYSSEL)	FRANCOIS Gilles	Maire d'Argonay
SIESS (SEYSSEL)	En cours suite à démission	
SIESS (SEYSSEL)	LAMBERT Alain	Maire de St Germain/Rhône

Délégués du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Arrondissement	Nom	Qualité
Arrondissement d'ANNECY	AMOUDRY Jean-Paul	Sénateur Honoraire - C.D canton de Faverges - Président du SYANE
Arrondissement d'ANNECY	HEISON Christian	Conseiller départemental du canton de Rumilly - Maire de Moye
Arrondissement de BONNEVILLE	En cours suite à démission	
Arrondissement de BONNEVILLE	METRAL Marie-Antoinette	Conseiller départemental du canton de Bonneville
Arrondissement de ST-JULIEN	BARDET Raymond	Conseiller départemental du canton d'Annemasse - Conseiller municipal Ville la Grand
Arrondissement de ST-JULIEN	DUBY-MULLER Virginie	Conseiller départemental du canton de St-Julien - Députée
Arrondissement de THONON	BAUD-GRASSET Joël	Conseiller départemental du canton de Sciez
Arrondissement de THONON	BAUD Richard	Conseiller départemental du canton de Thonon les Bains

Membre du Comité Syndical

Membre du Bureau et du Comité Syndical

Annexe 2 : les Commissions du SYANE

3 commissions administratives

- **Commission d'ouverture des plis (COP)**

La commission d'ouverture des plis du SYANE se réunit dans le cadre des procédures de délégation de service public relatives à de nouvelles dessertes en gaz naturel. La commission ouvre les offres, détermine si elles sont ou non recevables, et donne un avis. Le Président s'appuie sur cet avis pour entamer les négociations et choisir l'offre finale. À la fin de cette procédure, le Président présente l'offre retenue au Comité syndical qui décide de l'attribution, au vu de l'avis du Président.

- **Commission d'appels d'offres (CAO)**

La commission d'appels d'offres examine les candidatures et les offres dans le cadre des appels d'offres. Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit celle économiquement la plus avantageuse et attribue le marché. Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux. Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

- **Commission consultative des services publics de l'électricité et du gaz**

Cette Commission permet d'associer les usagers à la gestion des services publics qui les concernent. Elle est saisie pour avis préalable sur tout projet de délégation de service public et pour examen du rapport annuel du délégataire (concession électricité et gaz).

8 commissions techniques

- **Commission « Administration Générale et Finances » - Vice-présidence : André MUGNIER**

Cette Commission traite des questions financières et budgétaires du SYANE : préparation budgétaire, gestion de la dette, prospective financière.

- **Commission « Travaux sur les Réseaux énergie » - Vice-présidence : Joseph DÉAGE**

Cette Commission est en charge du suivi des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications : programmation des travaux, procédures de commande publique, de maîtrise d'œuvre et de travaux, sécurité des chantiers, coordination des travaux.

- **Commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz » - Vice-présidence : Gilbert ALLARD**

Cette Commission s'intéresse aux questions liées aux services de l'électricité et du gaz et aux projets relatifs au réseau d'électricité : suivi des concessions, plan départemental de qualité d'électricité, projet de déploiement de bornes de charge de véhicules électriques, nouveaux usages de l'électricité et impacts sur le réseau. Le Vice-président de cette commission est, aux côtés du Président, l'interlocuteur privilégié des concessionnaires Enedis et EDF et de l'USERAA (Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes-Auvergne).

- **Commission « Éclairage Public » - Vice-présidence : Gilbert CATALA**

Cette Commission propose, notamment, des orientations pour la mise en œuvre du plan d'action et de la charte EPure pour accompagner les communes vers un Éclairage public responsable et performant.

- **Commission « Énergie/Environnement » - Vice-présidence : Raymond VILLET**

Cette Commission réfléchit aux évolutions des actions du SYANE en matière de Maîtrise de l'Énergie et de Développement des énergies renouvelables : études énergétiques et de faisabilité, Appels à Projets, étude départementale de potentiel hydroélectrique, service de Conseil en Énergie auprès des collectivités.

- **Commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel » - Vice-présidence : Gilles FRANCOIS**

Cette Commission s'intéresse aux questions liées à la fourniture d'énergie : achat groupé d'électricité et de gaz, contrôle de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité, précarité énergétique, développement du gaz.

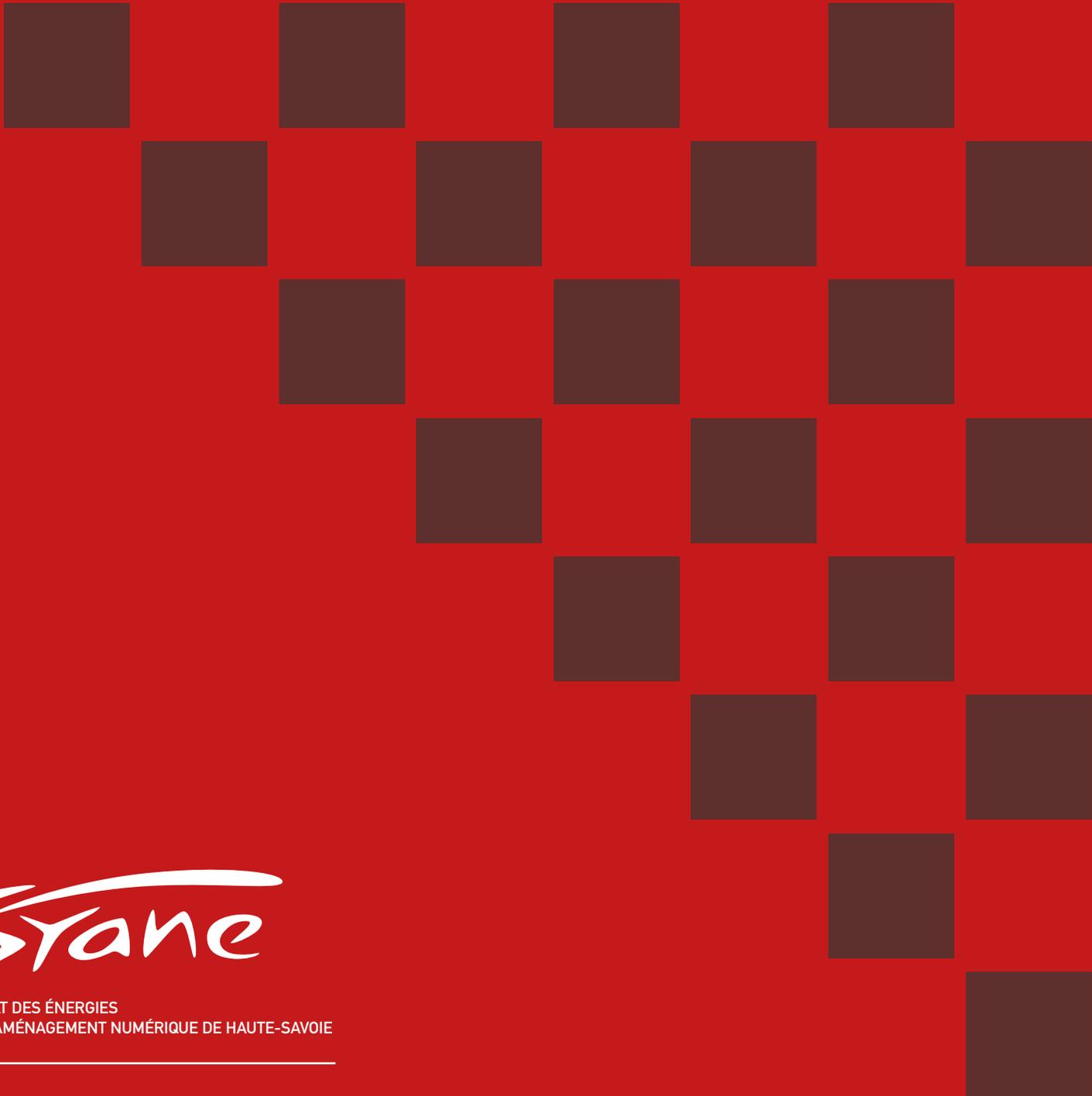
- **Commission « Communications électroniques et aménagement numérique » - Vice-présidence : Joël BAUD-GRASSET**

Cette Commission suit le déploiement des infrastructures du plan d'aménagement numérique : construction du réseau public fibre optique, affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau, mise à jour du volet « infrastructures » du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Haute-Savoie.

- **Commission « Prospective sur les usages du numérique » - Vice-présidence : Éric PEUGNIEZ**

Cette Commission mène une réflexion et une prospective sur l'évolution des usages du numérique, dans l'optique notamment de compléter le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie par un volet « Usages et services ».

Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE : www.syane.fr



Syane

SYNDICAT DES ÉNERGIES
ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE HAUTE-SAVOIE

**2107 ROUTE D'ANNECY
74 330 POISY I FRANCE**

**TÉL. 04 50 33 50 60
FAX : 04 50 52 85 21
INFO@SYANE.FR**

WWW.SYANE.FR